

PRIX D'ABONNEMENT
France pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois . . . . . » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1<sup>er</sup> Octobre 1898, Départs p, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1<sup>er</sup> Octobre 1898, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 12 pages. Le supplément contient le grand feuilleton LA LECTURE DES FAMILLES.

SAMEDI 21 JANVIER 1899

La Chaux-de-Fonds

- Sociétés de musique
Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 1/2 h.
Sociétés de gymnastique
Grutli. — Exercices à 8 1/2 h. s.
La Fourmi. — Exercices à 8 h., au local.
Groupes d'épargne
J. O. G. T. — Perc. des cotis. de 9 à 10 h. au loc.
La Luce. — Perception des cotisations, au local.
La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. s.
Club de la Pivo. — Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2.
Le Glaneur. — Versements obligatoires, dès 8 à 10 h.
Réunions diverses
Orphéon. — Assemblée à 8 1/2 h. s.
Société des ouvriers émailleurs. — Assemblée gén. à 8 1/2 h. s. au local.
La Fidèle. — Assemblée réglementaire, à 8 h. s.
Etoile. — Perc. des cotis. de 8 à 9 h. au local.
Les Amis des Alpes. — Perc. des cotis., à 8 h., au local.
Grutli romand. — Perc. des cotis. de 9 à 10 h.
Société ornithologique. — Réunion à 8 1/2 h.
Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.
Gemütlichkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.
Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 à 10 h. du s.
Intimité (fonds des courses). — Réunion à 8 1/2 h.
L. T. H. — Perception des cotisations.
Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.
Groupe des Billoux. — Réunion à 8 1/2 h.
Clubs
XVIII Perception des cotisations de 8 heures et demie à 9 heures du soir au local.
Club de l'Exposition. — Perception des cotisations à 8 heures et demie.
Club du Renard. — Assemblée au Terrier.
La Petite Section. — Assemblée à 8 1/2 h. au local.
Club du Rams. — Assemblée au local.
Club des 4 jours. — Réunion.
Club d'Eschrimo. — Léçon à 8 1/2 h. au local.
Vélo-Club. — Réunion à 8 1/2 h. au local.
Club de a Lumière. — Réunion au réverbère.
Club du tir de la Vinaigrette. — Ass. 8 1/2 h.
Club des Aminches. — Réunion à 9 h.
Club Monas. — Réunion.
Club de l'Edelweiss. — Perc. des cot. à 9 h.
Club électrique. — Assemblée à 7 h. s.
Club récréatif. — Assemblée à 8 1/2 h. s.
Club du Tréfle. — Réunion au local.
Le Nénuphar. — Réunion à 8 1/2 h. au Grand Marais.
Club du Pion de bas. — Cotis. à 8 1/2 h. s.
Club du Battant. — Ce soir réunion chez le Petit et demain, à 8 1/2 h. réunion avec prélim. Amende.
Club des Enéchés. — Perc. des cotis. de 8 à 9 h.
Trio Laborieux. — Réunion à 8 1/2 h. au local.
Club l'Eclair. — Perc. des cot. de 8 à 8 1/2 h.
Club du Quillier. — Réunion à 8 1/2 h. au local.
Club de la Rogneuse. — Réunion.

LUNDI 23 JANVIER 1899

- Sociétés de chant
Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition, à 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel.
Sociétés de gymnastique
Hommes. — Exercice, à 8 1/2 h., au local.
Réunions diverses
L'Aurore. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.
Evangélisation populaire. — Réunion publique.
Mission évangélique. — Réunion publique.
Groupes d'épargne
Le Rûcher. — Assemblée réglementaire, à 9 h.
La Flotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.
Allg. Arbeiter-Verein. — Versammlung, 8 1/2 Uhr.
Clubs
Club des Bras neufs. — Réunion à 8 heures et demie au local. — Amendable.
Club du Mystère. — Assemblée à h. du soir.

Notre Père qui es aux cieux

(Suite et fin).

Quand Charles Roveret descendit du wagon qui le ramenait, il reconnut aussitôt et sans peine, malgré les dix années qu'il venait de passer à l'étranger, notre pasteur et il marcha droit à lui.

Bonjour, M. le pasteur !
Ah ! c'est toi !... Bonjour ! Bonjour, mon cher garçon !

Et leur émotion à tous deux était telle que, jusqu'au moment où il se trouvèrent sur le chemin, ils ne prononcèrent plus une seule parole. Alors seulement, faisant violence à ses sentiments, Charles reprit, d'une voix qu'il s'efforçait à rendre ferme :

— Je suis donc bien changé que le chef de gare ne m'ait seulement pas reconnu ?

— Oui ! oui ! en effet.

— Et... notre monde... va toujours bien ?

Et, malgré tous ses efforts pour vaincre son émotion, ces mots furent prononcés si bas, que le pasteur ne les comprit pas.

— Comment ?

— Notre monde... va toujours bien ?

— Oui ! Oui ! C'est-à-dire... mais attendons d'être arrivés au presbytère pour parler de tout cela, n'est-ce pas ?

— Dois-je conclure de vos paroles que... mon père est toujours irrité contre moi ? J'aimerais savoir... Il faut que je sache, vous comprenez.

— Non !... Non ! Ce n'est pas cela, pas cela du tout, mon pauvre cher garçon !

— Alors, quoi ? Et devant le mutisme hésitant de Jean-Louis Pasquier, Charles se souvint soudain de sa timidité, et ce lui fut presque une joie de retrouver, toujours la même, cette petite chose ce rien auquel se rattachaient tant de ses vieux souvenirs. Les remontrances, les gronderies d'autrefois, qui avaient tant de peine à sortir et qui, aussitôt prononcées, étaient rachetées par des paroles de douceur et de pardon ; les mille petits actes de timidité de notre brave pasteur dont on souriait — oh ! sans méchanceté aucune — dans le village ; sa terreur des visites pastorales et de presque toutes causeries, sauf avec d'anciens et intimes amis.

Une petite barque de pêche, à proue relevée, à fond plat, s'éloignait dans la brume plus épaisse et le feu d'herbes allumé sur la berge tordait toujours dans l'air gris son panache de fumée blanche.

Puis, ce furent les vignes, les haies, le petit bois de sapin qui bordait la route. Et Charles levait à peine les yeux sur ces choses, plein de crainte et de joie en même temps à revoir, mais bien changés, ces lieux qu'il avait quittés sous la maudiction paternelle et la réprobation des siens. Il notait les modifications et cherchait à rétablir mentalement, à l'aide de ses souvenirs un peu effacés, ce qui avait été, ce qui était autrefois.

L'automne et sa brume et ses ors ajoutaient leur charme mélancolique à la déjà mélancolique et craintive douceur du revoir. Il rendait plus intimes en les enveloppant, en les séparant des autres, chacune des rues connues et aimées qui glissaient lentement devant les yeux moites de l'exilé revenu. Pas d'horizons durs ou brillants sous les rayons du soleil à son déclin, non, des allées, des maisons, des bouquets d'arbres tout proches, derrière lesquels les champs, les haies, le lointain des vignes et des grèves disparaissaient, s'effaçaient dans le brouillard plus dense. Et de tout cela se dégageait une impression triste, triste infiniment et délicieusement. C'étaient des regrets, des remords que ces brumes qui s'élevaient du sol et le voilaient.

\* \* \*

Ils ne traversèrent pas le village, mais s'en vinrent à la cure par un sentier qui aboutissait à travers champs au verger, derrière la maison.

Sophie, qui les avait entendus approcher, les attendait derrière la porte ; mais, au regard que lui lança son maître, toutes les phrases qu'elle avait préparées tombèrent.

Elle écarta même les deux seaux d'eau qui encombraient le corridor et se borna à suivre les deux hommes des yeux par-dessus ses lunettes, étonnée, stupéfiée, curieuse de cette visite.

Jean-Louis Pasquier ouvrit la porte de son cabinet et fit passer Charles le premier.

Ils ne s'assirent pas, mais tiré brusquement de la vague rêverie des choses embrumées par la réalité nette de la chambre qu'éclairait une flambe de sarments, Charles s'approcha du pasteur et lui demanda :

— Dites-moi donc maintenant, qu'y a-t-il... Qu'est-il arrivé ?

Sans lui répondre, notre pasteur lui mit la main sur l'épaule, le regarda pour la première fois bien en face et au bout d'un moment, lui dit :

— Prions Dieu, veux-tu mon garçon ?

Et ils s'agenouillèrent tout près l'un de l'autre devant la fenêtre où se balançaient lentement les dernières feuilles rouges de la vigne vierge qui enserrait le presbytère.

Il y eut un instant de silence, puis la voix douce et presque calme à présent de Jean-Louis Pasquier s'éleva dans la tranquillité de la maison isolée. Il commença la prière par les belles paroles de la confession des péchés :

« Seigneur Dieu, Père Eternel et tout puissant, nous ne sommes que de pauvres pécheurs, enclins au mal, incapables de par nous-mêmes de faire le bien... » Et, à mesure que glissait dans leur rythme grave et doux les phrases liturgiques, la voix s'affermissait, prenait un accent plus intime et plus profond. « Daigne avoir pitié de nous, Dieu très bon, Père de miséricorde... » Et, lorsque notre pasteur eut terminé la prière liturgique, ce fut d'une voix tout autre que sa voix habituelle, ferme et puissante, qu'il continua, en ces mots :

— O notre Dieu et notre Père céleste, nous venons de nous humilier à tes pieds, nous venons de te confesser nos nombreuses fautes, nos manquements que tu n'ignorais pas sans doute, toi qui lis dans les profondeurs les plus cachées de notre cœur et de notre esprit, mais qu'il était bon de venir te redire, afin que nous fut renouvelée l'assurance de ton pardon ; afin que, sentant de nouveau notre faiblesse, afin qu'ayant ainsi une preuve nouvelle de ton immuable bonté, nous fussions remplis d'un plus grand amour et d'une plus grande reconnaissance pour toi.

Et maintenant, nous te prions de vouloir bien nous continuer les grâces que tu nous as prodiguées jusqu'à ce jour. Donne-nous la force, le courage d'accepter avec résignation les épreuves de cette vie qui n'est qu'une préparation à la Vie éternelle et de résister au découragement, au mal qui nous attend à chaque tournant du chemin ; donne-nous la force de voir dans toutes les afflictions, comme dans toutes les joies qu'il te plaît de nous envoyer, une marque de ton amour ; car nous sommes faibles, sujets au doute, à l'erreur ; nous ne comprenons pas toujours les manifestations de ta divine volonté, nous y voyons un ressentiment qui n'est pas dans tes pensées, un châtiement qui, tout mérité qu'il soit, nous semble, à tort sans doute, disproportionné avec nos transgressions et, il nous arrive alors, parfois, de retomber plus bas encore que nous n'étions tombés, de nous insurger, quand nous devrions baisser le front, de nous révolter, quand nos cœurs devraient être pleins d'humilité, de maudire, quand nous devrions bénir. Oh ! Père de douceur et d'amour, fais qu'il n'en soit pas ainsi de nous... fais qu'il n'en soit pas ainsi de nous... nous t'en supplions !... »

Charles avait relevé la tête inquiet et regardait anxieusement le pasteur qui s'était arrêté un instant. La nuit tombait, les brumes s'épaississaient et le jeune homme fut pris soudain d'une tristesse intense, inexplicable.

« Voici ton fils qui s'était égaré et qui te revient humilié, repentant, reprit la voix, moins assurée. De longues années durant, il est demeuré loin de toi, loin des siens ; mais, dans ta grande miséricorde, tu as daigné avoir pitié de lui, tu as daigné abaisser tes regards sur lui, toucher son cœur, le prendre par la main et nous le ramener. Tu as bien été, selon la parole de notre Seigneur, son Père céleste ; continue à l'entourer de ta paternelle tendresse et, plus que jamais, aujourd'hui, sois près de lui, soutiens-le. »

Alors qu'il était sur le chemin du retour, alors qu'il rêvait sans doute au foyer familial... tu as rappelé auprès de toi... celui qui l'attendait avec le plus de joie... celui...

— Quoi !... Mon père !... interrompit Charles, d'une voix brisée, en se tournant vers notre pasteur et en lui posant la main sur l'épaule.

Sans lui répondre, Jean-Louis Pasquier le prit dans ses bras et, continuant la prière, malgré ses larmes :

— Oh ! Dieu bon !... Dieu juste !... Père des orphelins ! tu l'entends ! tu vois l'immense douleur qui le frappe ; prends pitié de lui ! sois pour lui ce Père céleste que nous invoquons chaque jour dans nos prières... Sois... son Père dans les cieux... puisqu'il n'a plus de père sur la terre !

Les feuilles mortes des vignes vierges battaient faiblement la fenêtre ; l'ombre était descendue et, dans la chambre close, les deux hommes, toujours agenouillés, pleuraient doucement, aux bras l'un de l'autre... Louis-Ed. COULIN.

Nouvelles étrangères

France. — On mande de Paris, 20 janvier :

A la Chambre, M. Dejeante, socialiste, dépose une proposition tendant à la démolition de la chapelle expiatoire de Louis XVI. Il réclame l'urgence.

M. Dupuy combat l'urgence sur cette proposition qui soulève plusieurs questions d'ordre moral et d'ordre matériel.

L'urgence est repoussée par 332 voix contre 150.

M. Breton, socialiste, interpelle ensuite sur le dossier diplomatique de l'affaire Dreyfus. (Agitation.)

MM. Breton et Tramu prétendent que M. Rambaud, ancien ministre de l'instruction publique, a déclaré dans un comice agricole que les membres du cabinet Méline avaient eu connaissance du faux Henry. (Agitation.)

MM. Méline et Barthou démentent formellement cette allégation.

M. Barthou dit que le jour où on a connu le faux, par la déclaration de M. Cavaignac à la tribune, il a déclaré qu'il jugeait la révision nécessaire. Il ajoute qu'il n'a rien à retirer de ce qu'il a dit. (Mouvements divers.)

M. Breton termine en demandant la vérité sur le dossier diplomatique, dont l'existence a été tantôt affirmée, tantôt démentie. L'orateur croit que ce dossier ne contient que des pièces fausses. Il faut, dit-il, rechercher et punir les coupables.

M. Delcassé répond. M. Delcassé dit qu'il a autorisé M. Paleologue à déposer devant la cour de cassation et à communiquer ce qu'on a appelé le dossier ultra-secret.

M. Delcassé affirme qu'il n'existe au dossier aucune lettre écrite par le condamné à un souverain étranger, et qu'il n'y en a jamais eu à la connaissance des agents en service au ministère depuis plus de dix ans. On a demandé s'il y avait des lettres écrites au condamné par un souverain étranger. (Exclamations.) M. Delcassé pense qu'on ne peut croire à l'authenticité de pareils documents (appl.), mais qu'on voudrait établir qu'ils ont été fabriqués.

M. Delcassé ignore absolument, et au ministère des affaires étrangères on ignore également si des lettres pareilles ont été fabriquées. Même dans ce cas, le fabricant se serait bien gardé de les porter au quai d'Orsay ; car, si grande qu'on puisse supposer la naïveté des diplomates, elle n'irait pas jusqu'à leur faire accepter ou apprécier une pareille marchandise. (Applaudissements.)

M. Méline monte à la tribune. Il répète formellement que ni lui, ni aucun membre du cabinet n'a connu le faux Henry. L'orateur se félicite de n'avoir pas fait la révision ; il n'y avait pas de faits nouveaux qui l'eussent motivée. S'il y a un innocent, ajoute-t-il, qu'on proclame son innocence.

Mais le pays voit dans l'affaire Dreyfus une campagne systématique et perfide contre l'armée. L'affaire Dreyfus n'est qu'un prétexte. (Appl. au centre). Que les partis cessent de mettre la main dans celle des ennemis de l'armée. (Violentes interruptions à l'extrême gauche.)

M. Viviani proteste du respect de son parti pour l'armée.

La discussion est close. L'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est adopté par 480 voix contre 51, et la séance est levée.



BANQUE FEDERALE (Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 21 Janvier 1899.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/4 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various locations including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Switzerland.

Crédit Mutuel Ouvrier 16, RUE de la SERRE 16

Remboursement des dépôts Série B, 5<sup>me</sup> émission, dès le JEUDI 5 JANVIER 1899.

Une nouvelle Série B, 9<sup>me</sup> émission, s'ouvrira dès le 1<sup>er</sup> Janvier 1899.

On délivre des carnets dès maintenant. Tous les carnets de dépôts seront retirés dès le SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1898 pour intérêts et vérification.

Médecin-Oculiste D'BOREL

reçoit à La Chaux-de-Fonds, rue du Grenier 4, Mardi, de 9 à 11 heures à midi et demi; au Locle, Hôtel du Jura, Mardi, de 2 à 5 heures; à Neuchâtel, rue du Musée 2, tous les jours de 3 à 5 heures, sauf Mardi et Dimanche.

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, de sciatique, de lombago, enfin de douleurs quelconques Essayez

Le Baume d'Hercole vous serez étonné de son effet 151-13\*

PHARMACIE BOURQUIN

A remettre de suite

un bon commerce au centre du village; magasin, avec logement de 2 ou 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser à l'étude de MM. Leuba et Gallandre, avocat et notaire, à la Chaux-de-Fonds.

Banque cantonale neuchâteloise

Emission de:

1000 obligations foncières 3 3/4 % de 1000 fr., Série B.

1000 obligations foncières 3 3/4 % de 500 fr., Série S.

Jouissance 31 Janvier 1899.

remboursables par tirages au sort de 1904 à 1928 et inconvertissables jusqu'en 1904.

On peut se procurer ces titres, au pair, tels quels, au siège de la Banque à Neuchâtel, à sa succursale de La Chaux-de-Fonds, à ses Agences du Locle, Fleurier, Cernier et Couvet et chez ses correspondants dans le canton.

NEUCHÂTEL, le 16 janvier 1899.

LA DIRECTION.

Advertisement for CHOCOLAT LINDT, Le meilleur, Vanillé fin, surfin, superfin, en plaques, Croquettes et Diablotins. SEUL DÉPOT: PHARMACIE BOURQUIN, La Chaux-de-Fonds.

A young English lady

is capable of teaching German & Music, seeks an engagement, in Suisse française as nursery-governess, reply french English or german. For particulars apply to 638-1 (Stg. à 4166) Frau Fabrikant Gross, Schorndorf (Wurt.).

Favorisez l'Industrie du Pays!

Fabrication à façon des Véritables DRAPS et MILAINES du Pays, CHEVIOTS, etc., etc. — Vente au détail des Draps, Milaines pour hommes et pour dames. — Laines à tricoter. — Se recommande, GYGAX-VIOGET, fabricant. 15743 H-10087-N Filature de BOUDRY.



Demandez à vos épiciers la Véritable Chlorée (pap. rouge)

FRANCK

reconnue partout comme le meilleur mélange au café. 15248-9

Marque déposée: Moulin à café

MM. F. Mentha & Ed. Béguelin

Professeurs à la Faculté de Droit. ont ouvert à NEUCHÂTEL, rue du Château 12. un cabinet de consultations juridiques. 676-3

Aux Malades

Reçoit tous les jeudis, à la Chaux-de-Fonds, de 10 heures à midi, à l'Hôtel du Soleil, rue du Stand 4, et au Locle, de 2 à 4 heures après midi, à l'Hôtel des Trois Rois, pour toutes les maladies. Traitement sûr et rapide. Se rend à domicile sur demande. 722-1 BONNET, Spécialiste-uronnain.



Lettres de remerciements

d'une personne — prise dans l'immense quantité — qui a été sauvée et rajeunie par l'emploi de la Croix Volta, du Prof. HESKIER.

Depuis 6 ans, je souffrais de douleurs nerveuses dans la tête et les reins et tous les remèdes employés jusqu'ici ne produisaient point d'effet. Depuis que je porte la Croix Volta, je me suis débarrassée de ces affections et viens vous en exprimer mes meilleurs remerciements. Berlin, 10 Août 1897.

M<sup>me</sup> Anna BIERHALS Lychenstr., 9

Pendant 20 ans, j'ai souffert d'affections de poitrine, des poumons, de maux de tête, d'affaiblissement, d'insomnies; la Croix Volta seule m'a guéri. — Mille remerciements à la Croix Volta et à son inventeur; je suis rétabli et ne me suis jamais si bien porté depuis 20 ans.

Saint-Ursanne (Jura Bernois). Gustave BINDER.

Ainsi que le confirment des attestations irréfutables, la Croix Volta du Prof. HESKIER, produit de suite soulagement et guérison dans les cas suivants:

Rhumatisme dans toutes les parties du corps. Névralgie, Gouttes, Hypochondrie, Palpitations de cœur, Vertiges, Bourdonnements dans les oreilles, Maux de tête, Insomnies, Asthme, Surdité, Maladies de la peau, Maux d'estomac, Rétentions d'urine, Coliques et Affaiblissements.

On peut se procurer la Croix Volta du Professeur HESKIER (D. R. G. M. N° 81199), à 3 fr. 50 (port 15 ct., remboursement 25 ct.) contre envoi du montant au seul dépôt à 16592-1

Chaux-de-Fonds chez

J.-B. STIERLIN PLACE DU MARCHÉ

Dépôt général p<sup>r</sup> toute la Suisse: J. MESCHINGER, Hutgasse, Bâle.

Bois. 20 toises beau bois de foyard, cartelages, bonne mesure. 48 fr.; également par sac ou cercles. Briquettes et Anthracite. Le tout rendu à domicile. — S'adresser rue de la Paix 51 a, au magasin, ou rue de la Demeiselle 14. 643-1

PIVOTEURS!!

Servez-vous du cuivrot à manchons (Système breveté) le seul connu pour pivoter les cylindres sans les gommer tout en les conservant ronds, donne une grande habileté dans le travail, empêche la casse et s'emploie dans les plus petites grandeurs.

Envoi du modèle permettant à chacun d'en fabriquer pour son usage personnel contre mandat-poste de 5 francs à l'inventeur. Ed. WIRTZ-MÉROZ, horloger suisse. Avignon (Dép. Vaucluse) France.

Employé intéressé

Une personne connaissant la comptabilité et disposant d'un capital de 5 à 6000 francs trouverait une bonne place stable dans une fabrique du Vallon. — S'adres. sous chiffres X. X. 757, au bureau de L'IMPARTIAL. 757-4

TERMINAGES

Un horloger capable et sérieux, entreprendrait encore quelques cartons terminages de montres par semaine. Genre bon courant, grandes pièces. 18586-14\* S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Advertisement for MONTRES EGRENÉES, tous genres, PRIX RÉDUITS, F.-Arnold DROZ, Jaquet-Droz 39, CHAUX-DE-FONDS.

Comptabilité. Un ancien comptable, Alsacien, s'engage à apprendre la comptabilité à Dames et Messieurs, ayant une industrie ou commerce quelconque; discrétion sous tout repos. Prix de l'heure à convenir. S'ad. au bureau de L'IMPARTIAL. 522-1

HORLOGERIE

Un termineur sérieux et capable pourrait entreprendre et livrer régulièrement des montres grandes pièces, à clef et remontoirs, ancre et cylindre, genres Allemand, Russe ou Turc, par grandes séries, moyennant lui fournir boîtes et finissages. 532-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

FABRIQUE D'AIGUILLES

Bonne et ancienne maison possédant une excellente clientèle est à remettre pour cause de départ. Prix très bas. — Adresser offres par écrit, sous initiales B. Z. 669, au bureau de L'IMPARTIAL. 639-11

TERMINAGES

Un atelier de la localité bien organisé demande à entrer en relations avec un fabricant d'horlogerie qui lui fournirait boîtes et mouvements pour le terminage de la petite pièce cylindre; on pourrait livrer régulièrement une grosse par semaine. Certificats à disposition si on le désire. S'ad. au bureau de L'IMPARTIAL. 644-1

Garde-malade

Une garde-malade expérimentée se recommande; de même pour relever les dames de couches. 619-4 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 16

LA GARÇONNIÈRE

PAR R. DOMBRE

— Le feu! le feu! les pompiers! Ces paroles sinistres, criées à deux heures du matin en pleine rue, résonnèrent aux oreilles des cinq amis de la Garçonnière d'autant plus sinistrement qu'elles parurent venir de la maison voisine. D'un bond, ces messieurs se jetèrent au bas du lit, revêtirent des habits à toute épreuve et se trouvèrent sur le trottoir de la rue de la Pompe, au milieu d'une fumée épaisse et d'un groupe de gens curieux ou dévoués.

nette, dans son trouble, n'avait trouvé à prendre qu'un vieux corset jeté dans un coin sur un meuble et qu'elle pressait contre elle avec angoisse; quant à Eliette, elle s'était munie d'une cage dans laquelle deux serins, réveillés en sursaut et à demi suffoqués, piaillaient et battaient des ailes. Nos amis furent bien un peu déçus de n'avoir pas de sauvetage à opérer, et ils tentèrent de débarrasser ces demoiselles de leurs fardeaux. — Non, dit Marie en gagnant le trottoir opposé à l'immeuble qui flambait; vous avez mieux à faire, messieurs: laissez-nous là, puisque nous sommes saines et sauvées; à l'étage au-dessus de nous, loge un infirme que nul n'a songé peut-être à secourir. Elle n'avait pas fini de parler que les cinq hommes escaladaient de nouveau l'escalier; quelques instants après ils reprenaient, deux d'entre eux portant un vieillard enveloppé de couvertures et qui les comblait de bénédictions; deux autres soutenaient une vieille dame; le cinquième comprimait dans ses bras un énorme matou affolé que, par charité, il arrachait à une mort horrible. Il ne restait plus personne à sauver dans la maison qu'avait atteinte l'incendie; tous les locataires avaient fui, et les domestiques des demoiselles Arvers se pressaient derrière leurs maîtresses en se lamentant bien haut. Cependant les pompes fonctionnaient vivement, et les pompiers voyaient avec satisfaction le feu diminuer ses ravages. Il ne fallait pas songer à rester là, debout dans la rue, exposé au vent froid; quoiqu'on entamât le mois de mai, les nuits étaient plus que fraîches; aussi nos amis entraînèrent-ils les trois sœurs et leur cousine jusqu'à l'hôtel que les flammes avaient respecté. Ils ordonnèrent également aux servantes d'y entrer, et même ils offrirent un abri au vieillard infirme, à la dame éplorée et au matou épouvanté. Quand ceux-ci furent remis de leur frayeur et installés au rez-de-chaussée, les cinq célibataires firent monter au premier les demoiselles Arvers; sur le palier, elles rencontrèrent Mlle Séverine, qui s'était levée, très inquiète, et qui alla aussitôt donner des ordres pour qu'on préparât deux chambres à coucher au second étage. Mais, on le devine, Marie, Eliette, Antoinette et Elisabeth ne voulaient pas se coucher; elles tenaient à savoir ce qu'il advenait de leur appartement et ne pourraient certainement recouvrer le sommeil.

Gédon, qu'on avait envoyé aux informations, revint, le visage riant, et apprit que le dernier étage où avait éclaté l'incendie était seul éprouvé; celui de dessous avait peu de dégâts; quant au premier, habité par ces demoiselles, il n'était qu'inondé, car les pompes avaient rempli dignement leur office et dispersé de part en part la demeure atteinte. Sur cette annonce consolante, Marie, Eliette, Elisabeth et leur cousine consentirent à s'asseoir au petit salon, où un bon feu fut allumé et du thé bouillant servi afin de réchauffer les pauvrettes et de les remettre tout à fait. Alors elles se dessaisirent de leurs biens; Marie confia son coffre-fort au commandant, ravi de la préférence qui lui était accordée; Elisabeth glissa ses écrins dans les bras d'André d'Alpex, qui courut les mettre en lieu sûr; toute honteuse et très étonnée de sa méprise, Antoinette cacha sous les coussins du divan son vieux corset; et la gentille Eliette, encore un peu pâlotte, se mit à rassurer par de douces paroles ses pauvres serins effarouchés. Soudain la porte s'ouvrit et Mlle Yvonne de Jaspe apparut, en chemise de nuit, tout en larmes, ses boucles blondes en désordre, ses petits pieds nus sur le tapis. On lui avait dit, tandis qu'elle était réveillée par le bruit de la rue: — Demeurez tranquille, le feu a pris à côté, mais ici on ne craint rien. Et Yvonne avait grand peur de ne plus trouver, le lendemain, ses amis Arvers que rôties, grillées, carbonisées. Aussi voulut-elle s'assurer de visu que le danger n'existait plus, car elle avait reconnu les voix d'Eliette et de Marie dans le brouhaha de l'arrivée. Elle poussa un cri de joie en trouvant les quatre demoiselles Arvers au complet, et s'élança sur les genoux d'Elisabeth, où, après avoir bu un verre de sirop, elle ne tarda pas à se rendormir. On causa jusqu'à cinq heures du matin environ, et, ma foi! l'accident survenu à la demeure de ces demoiselles ne leur enleva pas leur entrain. D'ailleurs, à quoi bon se désoler? il n'y avait d'autre malheur à déplorer que quelques dégâts, causés par la fumée et l'eau plus que par le feu, dégâts que couvrirait la compagnie d'assurances. — Nous sommes tout de même bien heureuses de vous avoir pour voisins, fit observer Eliette en pré-

sentant à la flamme du foyer son pied mignon chaussé de mules rouges. Sans votre aimable hospitalité, nous aurions dû nous réfugier dans un hôtel quelconque, et ces établissements n'abondent pas dans notre quartier. — Nous sommes ravis de pouvoir vous être utiles à quelque chose, murmuraient les célibataires, Saxe dans l'oreille de Marie, André dans celle d'Elisabeth, Cermel à Eliette, Buisson à Antoinette. Quant à Robert Darc, il contemplait d'un œil charmé Mlle Séverine, qui souriait doucement et baillait tour à tour. Vers cinq heures, donc, la conversation devint languissante; le commandant faisait des efforts surhumains pour se tenir éveillé, et la jolie tête d'Eliette tombait de gauche à droite et de droite à gauche avec un abandon qui ressemblait fort au sommeil. — Messieurs, dit soudain Marie Arvers en se levant, nous ne voulons pas vous priver de votre repos, et, puisque vous avez eu la bonté de nous faire préparer des lits, nous nous y étendrons quelques heures, si vous le permettez. Ce fut une débandade générale: chacun gagna sa couche, et, quelques minutes plus tard, Morphée jetait ses pavots bienfaisants sur la Garçonnière de la rue de la Pompe. Seul un misérable intrus, un ingrat, un abominable quadrupède, le chat sauvé des flammes par l'un des célibataires, grimpait sur la table du petit salon où Eliette Arvers avait déposé la cage aux serins, et donnait la mort aux malheureux oiseaux, sans que nul entendit leurs cris d'agonie.

XI



# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

## La vie à Paris

L'idée de l'amiral Aube. — Une souscription. — Le torpilleur sous-marin. — L'opinion publique agitée. — Le théâtre. — Sarah Bernhardt. — A la place du Chatelet. — Préoccupations d'art. — Un vaudeville aux Nouveautés. — Les étalages des libraires. — Publiez chez vous ! — La mort et la notoriété.

Paris, 20 janvier.

Plusieurs journaux blâment non sans vivacité l'idée de leur confrère, le *Matin*, qui a ouvert l'autre jour, pour la construction d'un torpilleur sous-marin, une souscription publique ayant réuni jusqu'ici cent mille francs. C'est à peu près le tiers de ce que l'on demande. Le reste ne manquera pas de se trouver, car la générosité ne se lasse jamais quand il s'agit d'œuvres patriotiques.

Eh bien ! pour ma part, je ne saurais m'associer à ce blâme. Cette souscription est un coup de fouet pour l'administration de la marine. Voici de quoi il s'agit. Je ne suis pas compétent en ces affaires, et je résume les dires des gens du métier.

On a admis cette idée générale, dont l'amiral Aube est le père, qu'il n'est pas sage de jeter dans la construction de gros et lourds cuirassés le principal des ressources pécuniaires dont le budget de la marine dispose. Nous avons plutôt besoin d'une flottille sous-marine, capable de détruire le vaisseau ennemi avec la torpille. Voici deux ans déjà, on créait le *Gustave-Zédé*, qui, on ne sait pas trop pourquoi n'a fait que récemment sur les côtes de la Méditerranée des essais assez concluants, dont *L'Impartial* a dit quelques mots. Certes, ce petit navire invisible n'est pas encore capable de franchir 20,000 lieues sous les mers comme l'esquif extraordinaire du capitaine News dans une histoire de Jules Verne. Néanmoins, ce monstre neptunien, actionné par l'électricité, chemine sous eau avec une certaine facilité, sans bruit, sans fumée ni remous, et peut approcher le croiseur qu'il veut détruire sans en être vu. La seule sérieuse objection présentée, c'est de savoir si, dans la réalité, ce torpilleur aurait le temps de se retourner et de fuir avant l'explosion.

Voilà la chose. Or, depuis les essais du *Gustave Zédé*, on en cause énormément. Les gazettes sont bourrées de commentaires. Tout de suite on a tiré la conclusion qu'une flottille sous-marine contrebalancerait promptement la supériorité actuelle de la flotte anglaise. Les esprits vont peut-être bien vite en besogne. Bref, l'opinion publique a un peu la fièvre. De là le succès de la souscription du *Matin*.

Evidemment, le ministère de la marine doit montrer à son tour un beau zèle, mais un zèle réfléchi. Il a déjà mis en construction quelques nouveaux torpilleurs sous-marins de types divers. Les impatients voudraient qu'il fasse davantage. Il sera reparlé copieusement de tout cela lors de la discussion du budget de la marine. En attendant, des poètes tendent les cordes de leur lyre pour chanter ces défenseurs invisibles qui protégeront efficacement nos côtes, rendront à la France son rang de puissance maritime invulnérable et par conséquent seront, comme dit déjà l'un d'eux, les « gardiens de la paix du monde ». — Voilà du lyrisme au moins inoffensif.

Mais que pensera de ce mouvement la prochaine conférence du désarmement universel ? Nul à Paris ne s'en inquiète, car on n'admet pas que le perfectionnement de nos moyens de défense soit chose à contester.

Ce soir devait s'ouvrir un théâtre transformé, l'ancien Opéra-Comique de la place du Chatelet, devenu le Théâtre Sarah-Bernhardt. Un cas d'aménagement intérieur a fait renvoyer à samedi la première représentation. On donnera la *Tosca* de V. Sardou. On a mené bon train les répétitions sous les yeux du célèbre auteur dramatique lui-même. La pièce est déjà ancienne. Cependant cette reprise promet d'avoir beaucoup d'éclat et de retentissement.

C'est un petit événement pour le Paris des spectacles. Tout ce qui concerne la grande artiste, en tant que choses de littérature et d'art, n'est point banal. En dépit des agitations de la vie intime, les défaillances physiques n'ont pas encore touché cette merveilleuse comédienne, qui laissera un nom après elle. Ses puissants talents personnels sont doublés de qualités d'initiative et de capacités d'administration qu'environne plus d'un imprésario. On sait que Sarah Bernhardt, lasse de jouer pour le compte des autres s'est érigée directrice de théâtre. Elle possède une troupe, un personnel. Jusqu'à présent la fortune lui a souri.

Peu avant le Jour de l'An, elle loua au Conseil municipal de Paris le théâtre de la place du Chatelet pour quinze ans. L'intérieur en a été rénové et reconstitué aux frais de la locataire. La Ville fait une bonne affaire, puisqu'elle tirera chaque année 60,000 francs de cette location, qui est garantie par un cautionnement de 150,000 francs. On présume que le théâtre fera chaque soir 6000 francs de recettes brutes, pendant six mois effectifs de l'année. Les budgets de la plupart des théâtres de la métropole ne sont pas chose mince.

La sympathie publique n'a cessé d'entourer Sarah Bernhardt, que maints de vos lecteurs ont sans doute vue sur la scène en Suisse, à la Chaux-de-Fonds ou ailleurs. On ne s'inquiète pas de la vie privée, on ne voit en elle que la grande artiste, l'une des plus brillantes personnalités de l'art d'émouvoir la foule. Jamais Sarah n'a eu d'autre préoccupation, d'autre souci que l'art. Et ceux-là seuls qui ont eu la bonne fortune de l'approcher savent qu'aucune question mercantile n'a pu primer chez elle un intérêt artistique. Lorsqu'elle était à la Renaissance, qu'elle vient de quitter, elle joua des pièces qui n'étaient faites que pour plaire à un public littéraire, donc restreint. Mais elle les avait montées avec le même goût et le même luxe que si elles avaient dû avoir trois cents représentations. Or ça lui a porté bonheur. La moyenne des spectateurs s'est enthousiasmée autant que l'élite, en sorte que l'entreprise devenait une affaire d'argent.

On me pardonnera ces quelques notes. Je ne connais pas personnellement Sarah Bernhardt. Mais on ne peut s'empêcher d'admirer cette laborieuse et féconde activité, que rien n'a lassé, ni le labeur, ni l'âge, ni les nombreux voyages dans les Deux-Mondes, ni les soucis d'affaires. La force et la grâce ensemble, vous voyez cela en elle.

Nous n'avons eu ces derniers temps qu'une représentation marquante. C'est aux Nouveautés, où on a donné *La Dame de chez Marion*, un vaudeville en trois actes de M. Georges Feydeau. Cette pièce pleine de verve impétueuse et de comique irrésistible est d'un auteur jeune encore, au talent supérieur. Celui-ci n'a jamais rassemblé, combiné, mis en œuvre les éléments de bouffonnerie agissante et vivante avec plus de hardiesse, de légèreté et d'adresse. L'amusement et la joie des spectateurs de la première soirée débordaient dans une hilarité qui ne s'est éteinte pas durant trois cents soirs. Mais vous pouvez penser qu'il ne faut pas conduire de jeunes pensionnaires à ce spectacle. C'est fort peu moral. L'amusement parisien exige l'irrévérencieux. Constans et passons.

Les étalages des libraires ont repris leur aspect accoutumé. On ne voyait que livres d'étrennes à la couverture éclatante et à la tranche dorée. Tout cela a dû disparaître devant les nouveautés hebdomadaires. Un jour ne se passe pas sans qu'on signale l'apparition d'un ouvrage littéraire ou scientifique. On a dit que Paris est un cerveau. Mais en cette énorme production, combien de livres s'imposent à l'attention du public ? Peu, somme toute. La plupart ne se vendent pas. La question de talent mise à part, deux choses sont indispensables pour réussir : l'appui de la presse qui coûte cher, et la chance de plaire au goût courant. Avec cela, vous avez la perspective de voir la clientèle du libraire acheter l'ouvrage et donner à l'auteur quelque notoriété. Et quand on a de la notoriété, on possède un véhicule qui peut mener loin, jusqu'aux plus hauts sommets du succès.

Je vous causerai quelque jour des éditeurs, des auteurs et des journaux. Il y a là des dessous curieux, propres à Paris. Vos écrivains romans ont infiniment raison de ne pas publier dans la Ville-Lumière, de ne pas apporter de l'eau à la Seine, suivant la pittoresque expression de l'un d'eux. On les compte aux doigts d'une main ceux qui sont admis à Paris. Et même, tel homme de lettres d'origine étrangère, accepté ici, n'en verra pas ses livres mieux vendus. Un exemple récent.

Georges Rodenbach, qui était Belge de naissance, Flamand de tempérament, avait obtenu des lettres de naturalisation dans notre société littéraire. Il y était même fort bien vu, très recherché. De grands journaux, le *Figaro*, le *Journal*, lui avaient ouvert toute grande leur porte. Il fit beaucoup d'articles, qui lui donnaient de l'argent. Il publia quelques ouvrages, romans et poésies, originaux et curieux qui ne se vendaient guère. Quand il mourut en décembre passé, l'éloge fut sur toutes les lèvres et déborda de la presse : les lettres avaient fait une grande et douloureuse

perte. Aussitôt les libraires de Paris de placer en évidence sur l'étalage les livres de Rodenbach, et ceux de la province, ceux de Belgique particulièrement d'en faire venir des exemplaires. L'éditeur se frottait les mains. Hélas ! presque tous ces exemplaires sont restés pour compte aux débiteurs. Le public rebelle n'a pas voulu acheter. Quand je vous le disais plus haut, que la notoriété n'est pas une garantie de l'écoulement d'un ouvrage ! Pauvre Rodenbach ! On fera avec son œuvre ce qui réussit à l'égard de Verlaine : on composera un recueil anthologique de ses meilleurs pages, qui recevra peut-être un accueil plus favorable.

C.-R. P.

## Nouvelles étrangères

**France.** — Paris, 20 janvier. — La Cour de cassation siégeant à huis-clos a examiné de midi à deux heures le dossier diplomatique de l'affaire Dreyfus. Elle a entendu à ce sujet les explications de MM. Paléologue et Hanotaux, lesquels ont été ensuite confrontés avec les généraux Mercier, de Boisdeffre, Gonse et Billot.

On annonce qu'Esterhazy sera entendu seulement la semaine prochaine.

— MM. Breton et Millevoje ont échangé leurs témoignages, à la suite d'un incident de séance.

**Angleterre.** — On mande de Birmingham, le 20 janvier :

Une grande conférence a eu lieu jeudi pour discuter la proposition de désarmement du tsar. L'orateur, M. Stead, rappelant que M. Chamberlain avait déclaré la veille que le gouvernement haïssait la guerre, dit : « Qu'il le montre ! » M. Stead, promoteur de la campagne de désarmement, s'écrie : « Peu importe que le tsar soit sincère, pourvu que nous le soyons. Les empereurs proposent, mais les peuples décident. » M. Stead dit que le tsar est découragé en ce qui concerne les résultats de sa proposition, qui a été suivie d'un redoublement des armements des puissances. Il fait appel au gouvernement et au clergé pour combattre en faveur de la paix.

La réunion a adopté un ordre du jour approuvant le mouvement en faveur d'une croisée internationale pour la paix.

## Chronique suisse

**Le « Central » devant le Tribunal fédéral.** — L'audience de cet après-midi a été consacrée à la continuation de la discussion de la question du fonds de renouvellement.

Tous les membres de la Cour, à l'exception de M. Leo Weber, qui s'est joint à M. Soldati, ont voté les conclusions du rapporteur M. Morel.

Ces conclusions décrètent la rétroactivité de la loi sur la comptabilité et son applicabilité en ce qui concerne les versements au fonds de renouvellement pour la détermination du produit net.

Après ce vote, qui n'est intervenu qu'à 7 h. trois quarts, l'audience a été levée.

Les débats reprendront demain matin à dix heures.

## Nouvelles des Cantons

**VALAIS.** — Un meurtre. — On écrit à la *Gazette de Lausanne* qu'on vient de découvrir dans les prés avoisinant le village de Basse-Nendaz, près de Sion, le cadavre d'un nommé Antoine Mariéthod, habitant de Nendaz, célibataire, âgé de 44 ans. Le corps qui était primitivement enseveli sous la neige a été mis à découvert par les pluies. C'est en allant visiter les terrains inondés que des paysans de Basse-Nendaz découvrirent le cadavre.

Le corps portait en maints endroits des traces de coups et blessures.

La victime avait quitté Nendaz le 2 janvier dans l'intention d'aller travailler aux défoncements de vignes dans la plaine. Depuis, on ne l'avait plus revu, et comme on le croyait au travail, nul ne s'inquiéta de son absence.

Mariéthod était un homme tranquille, jouissant de l'estime de tout le monde. On se perd en conjectures sur les causes de sa fin tragique.

## Chronique du Jura bernois

**Bienne.** — Les inondations causées un peu partout en Suisse par la pluie persistante et la fonte des neiges n'ont occasionné à Bienne

même aucune perturbation. La correction effectuée récemment sur le parcours de la Suze entre Boujean et le lac, ainsi que la nouvelle canalisation communale ont vaillamment fait leurs preuves. La population du Seeland qui, il y a quelques quinze à vingt ans, était la première toujours fortement éprouvée par la crue rapide des eaux, apprécie toujours plus les grands travaux — dont le début remonte à la correction des eaux du Jura — qui ont été exécutés pour la garantie contre les débordements.

Le dommage provoqué par la grande quantité d'eau et le fort courant de l'Aar à l'entreprise des forces électriques de Hagneck est beaucoup moins important qu'on ne l'avait d'abord annoncé ; ce sont en grande partie seulement des échafaudages qui ont été enlevés.

Le conseil communal, qui vient de se réunir pour discuter le budget, a renouvelé son bureau. Ont été nommés à l'unanimité :

Président : M. Tscherer, banquier ; vice-président : M. Reymond, député ; scrutateurs : MM. Roemer-Bachmann et Gammenthaler. Ce dernier représente le parti ouvrier. La composition de ce bureau, qui a déjà fonctionné pendant deux ans, prouve les bons rapports qui existent entre les divers éléments composant la population biennoise. M. Reymond notamment, se rattache au groupe nommé par la colonie romande ; il a déjà présidé à plusieurs reprises le Grand Conseil de Ville en s'exprimant en français. C'était une innovation dans l'histoire de la « ville de l'avenir », où la langue allemande a toujours été considérée comme langue officielle.

Les articles que plusieurs journaux ont publiés et qui mentionnaient une maladie grave de M. Reinmann, secrétaire ouvrier, sont erronés. Il s'agissait d'une simple indisposition ; celui-ci a pu reprendre déjà lundi son travail.

**La Ferrière.** — Nous apprenons avec plaisir que l'orchestre de Renan sous la direction de M. Henri Wuilleumier, professeur de musique à la Chaux-de-Fonds, viendra donner dimanche soir 22 courant à la Ferrière un concert des plus attrayants. Le programme que nous avons sous les yeux promet réellement une soirée extra, comme on en goûte assez rarement ici : quatuors humoristiques, productions individuelles, etc., alternant avec les grands morceaux marqués des auteurs les plus distingués : Bellini, Suppé, Metra, Eilenberger. Nul doute que notre population réservera un aimable accueil à nos bons voisins en faisant salle comble à l'hôtel du Cheval-Blanc.

## Chronique neuchâteloise

**Val-de-Travers.** — On relate à la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, l'amusante et authentique anecdote que voici :

Un petit rentier, très, mais vraiment très économe, trouvait qu'au Val-de-Travers les impôts sont écrasants. Il décida d'émigrer dans le Bas et de se fixer dans certaine commune où les impositions sont si légères qu'elles paraissent au contribuable comme une carresse.

Il charge donc un entrepreneur de lui acheter un terrain à proximité de ce paradis des rentiers, pas trop rapproché du village toutefois — à cause du prix — et d'y bâtir une petite maison aux conditions les plus avantageuses.

La construction s'est élevée ; le rentier l'a trouvée de son goût quoiqu'un peu chère. On passe les actes et voilà qu'il découvre avec stupeur qu'à vouloir mettre sa maison loin du village pour économiser du terrain, il l'a placée... sur la commune voisine, où l'on paie tout autant et même plus d'impôts qu'au Val-de-Travers. Tête et récriminations.

## Notre bureau de renseignements

Chaux-de-Fonds, 20 janvier 1899.

Mon neveu,

Pour un neveu poli et aimable, comme tu m'écris, c'est pas tout à fait ça. Je ne te remercie pas de m'avoir comparé au Bied ; ce ce qui n'est pas vrai, tu le sais bien, ni flatteur non plus. Quant à ce qui est des signes, ce que tu m'écris là est peut-être juste, mais tu ne me feras pas accroire, à moi qui en ai vu bien d'autres avec mes yeux, beaucoup plus que toi, qui ne sais que ce que tu lis dans tes livres, qu'il n'y a pas du diable par là-dessous :



ma entendu frapper à la paroi, je n'en dé-
nords pas. Et je pourrais te citer beaucoup
l'autres exemples, mais tu te moquerais en-
ore de moi, ce qui n'est pas bien, et puis,
'aime mieux te causer d'une autre chose.

Figure-toi pas que hier matin, je reçois,
dans une enveloppe, par la poste, un grand
programme, un billet où il était écrit :
PARTERRE n° 104, et un petit carton avec
cette phrase :

Pour l'oncle Philibert
avec prière d'y assister et d'écrire à son neveu.
J'étais encore tout ébaubi de cette affaire et
je me suis bien pincé pour savoir si je rêvais,
quand la Louise est venue ; je lui ai montré
la carte ; on a lu le programme où il était
écrit :

Chansons populaires romandes
et le nom d'un Monsieur Jaques-Dalcroze, que
je ne connais pas. Je ne sais pas s'il est d'ici.
Et puis encore le Chœur classique, dirigé
par un de nos jeunes hommes de la Tschaux,
M. G. Pantillon, que je connais très bien, de-
puis longtemps, quand il était petit et qui
joue très bien du violon.

Alors la Louise m'a dit comme ça : « Je
pense qu'une de tes bonnes connaissances t'a
envoyé ça pour que tu ailles la voir au théâ-
tre. » J'étais embarrassé ; d'après ce que
tu m'avais écrit qu'on envoi toutes sortes
par la poste, j'avais peur qu'on me fasse peut-
être une meule ; on ne sait jamais.

Et puis, j'aurais beaucoup voulu aller avec
Eusèbe, dont on a mis le petit en terre lundi,
et qui te remercie pour tes condoléances.

Enfin bref, je me décide. Je mets mes beaux
habits du dimanche, que la Louise m'a bien
brossés, et je vais au théâtre, en ayant un peu
la venette qu'on se fiche de moi.

Mais pas du tout. A l'entrée, deux messieurs
très polis me prennent un bout de mon billet,
j'entre, on me montre ma place n° 104, et je
me trouve au milieu d'une masse de gens bien
mis, des pasteurs, des régents, des professeurs,
etc. J'étais un peu gêné là-dedans, et je me
demande pourquoi on m'y a envoyé ; en tout
cas, personne ne m'y attendait.

Le rideau se lève ; il y avait sur la scène
ces deux messieurs, dont je t'ai déjà causé et
un tas de dames avec des belles robes et rude
bien peignées.

Elles ont chanté des très beaux chants avec
de la musique drôle, comme j'en ai rarement
entendu. Elles n'étaient pas bien arrangées,
vu qu'il y en avait derrière des plus petites et
qu'on ne les voyait pas toutes.

Puis le Monsieur qui a écrit ces chansons
nous en a joué un tas, beaucoup de tordantes ;
il chante juste. Il avait bonne façon, mais
j'avais toujours peur pour lui qu'il tombe,
parce qu'il avait souvent la tête en arrière et
levait les mains très haut. On aurait bien pu
aussi lui offrir un portefaix, malgré qu'il est
très fort. Il a dû trainer deux ou trois fois son
piano tout seul, même qu'il le mettait
trop loin, puisque le rideau tombait dessus.
C'est comme celui qui dirigeait, il était planté
sur une vilaine caisse toute blanche où on
aurait pu au moins mettre un tapis dessus.

Donc ce Monsieur nous a chanté un tas de
rigolades. Il nous a dit comme ça, qu'il con-
naissait un type qui s'appelait Jean-Louis et
qui aimait une petite Rose. Je crois que ça don-
nera un mariage. Qu'il y a des gens qui font
la grimace le matin, quand ils étaient contents
le soir de tout le monde. En voilà des difficiles !
Et puis, il nous a parlé d'une demoiselle
qu'il connaît et qui voudrait bien se marier.
Comme si elles ne le voulaient pas toutes !
Il nous a montré aussi comment les garçons d'Y-
verdon sont des gueux : ils ne vont pas à l'é-
glise, boivent et fument ; j'en étais tout indigné.

Il nous a aussi chanté que le cœur de sa bonne
amie est très petit, plus que le sien ; je m'é-
tonne comment il a fait pour le mesurer. Et
les fillettes d'Estayer ! Voilà des drôles de
filles. Il paraît qu'elles se mettent à pleurer
quand l'amour leur a parlé. Louise, au con-
traire, était toute contente ; elle t'écrira de-
main, je crois.

Oh ! mais alors, c'est quand il a causé des
dames de Saint-Gervais qui racontent tous leurs
cancans vers une fontaine, qu'il a tapé juste !
Seulement, il ne sait peut-être pas que, chez
nous, on a remplacé la fontaine par des thés.
Il a aussi parlé des étudiants ; ça doit t'inté-
resser. Il a dit d'eux qu'ils font peur à tous
les papas quand ils regardent leurs jeunes fil-
les. J'espère que tu ne t'en mêles pas ; c'est
pas convenable.

Il a dit, ce n'est pas bien, ça, que la Suisse
est un bazar où on vend toutes sortes de cho-
ses, à part ses chansons romandes. Je ne crois
pas : enfin si elles ne s'achètent pas toutes, il
pourrait essayer de les mettre à meilleur
marché.

Il est d'accord avec nous pour ce qui est des
jeunes filles ; il dit aussi qu'elles ne sont pas
assez simples ; mais il ne connaît pas notre
Louise.

Ça doit être un bon fils, il nous a dit qu'il
se rappelle quand sa maman lui donnait des
confitures et des bricellets ; il doit aussi bien
aimer les bonbons.

Il nous a encore chanté des tas de choses ;
je ne me les rappelle pas toutes ; il nous a dit
qu'il y a des peintres qui dessinent des poux
sur de la paille. Quelle horreur ! qu'il a crié ;
je l'approuve, ça ne doit pas être beau. Et puis
un monsieur qui disait tout le temps char-

relte ; une dame qui était allée en Italie pour
faire bisquer les autres ; enfin, il nous a fait
un discours très patriotique où chacun criait
la sienne. C'est dommage que je n'aie pas bien
compris tous les mots, seulement la fin des
phrases ! Mais j'ai crié « Vive la Suisse »
quand même ; c'est toujours beau, les dis-
cours.

Il y a encore eu des petits garçons et des pe-
tites filles qui faisaient miaou et kirikirikan ;
les dames en étaient toutes ravies, même les
agées. Ils dansaient aussi des belles rondes ; et
des petites filles qui se sont passé une poupée
qu'une a fessée, tandis que toutes les autres
levaient les bras ; elles ont oublié de la mou-
cher. Et puis encore, elles ont fait de vilaines
manières en tapant du pied, comme les sol-
dats. Pour les petits garçons ils auraient pu
être moins bruyants, on les a trop entendus
derrière les rideaux.

C'était bien beau ces enfants, mais j'espère
qu'on les a tout de suite mis au lit en ren-
trant ; c'était un peu tard pour des petits.

Adieu, mon cher neveu ; j'attends une pro-
chaine où tu seras plus aimable pour ton on-
cle, et je te le salue

Philibert D...

Chronique locale

Concert de l'Union chorale. — Ainsi
que nous l'avons annoncé hier, l'Union cho-
rale se fait entendre dimanche aux Armes-
Réunies, à 2 1/2 heures après midi.

Invité à l'une des dernières répétitions, nous
avons été agréablement surpris du recrute-
ment considérable qui s'est produit ces der-
niers mois, atteignant un chiffre qui n'a ja-
mais été dépassé, croyons-nous, par une so-
ciété chorale de notre ville.

Il y a de très bons éléments dans ce groupe ;
beaucoup de jeunes, — la jeunesse n'est-ce pas
l'avenir des sociétés ? — qui ne demandent
qu'à marcher sous l'habile direction de M. Sé-
bastien Mayr, qui a le secret particulier de for-
mer des musiciens aussi bien choristes qu'in-
strumentistes.

Le programme qui sera exécuté dimanche
est très varié. Ici nous nous permettons d'ou-
vrir une parenthèse ; vous avez péché par ex-
cès de zèle ; quatorze morceaux pour un seul
concert, vous avouerez que c'est un peu...
chargé ; enfin passons.

Il y en a pour tous les goûts dans ce pro-
gramme construit au mètre.

D'abord pour entrée, un chœur « Gardes de
nuit » d'un superbe effet.

Viennent ensuite deux soli pour ténor et
baryton.

Un quatuor instrumental : violon, violon-
celle, flûte et piano, dirigé par M. Vuilleumier.

Une chansonnette comique, suivie immé-
diatement d'une romance pour ténor.

Pour finale de la première partie « Le Prin-
temps », chœur avec solo de ténor, tout plein
de mélodie.

La seconde partie — aussi variée que la pre-
mière — s'ouvre par un grand chœur de
chasse « Sous la feuillée », de Pailhard.

Puis vient une comédie à deux personnages,
suivie d'un duo pour ténor et baryton.

Pour chœur final, une composition de M.
S. Mayr, intitulée « Violette », d'un charme et
d'une fraîcheur incomparables.

Et si vous n'êtes pas satisfaits de ce menu,
c'est que vous êtes trop difficiles.

On nous prie de recommander à Messieurs
les membres passifs de se munir de leur carte
de saison.

Cercle du Sapin. — On nous commu-
nique les lignes suivantes :

M. le professeur Farny veut bien répéter au
Cercle la conférence sur Bismarck qu'il a faite
avec grand succès à l'Académie de Neuchâtel
et ici à l'Amphithéâtre. Cette conférence aura
lieu mercredi, à 8 1/2 heures du soir. Nous es-
pérons vivement que l'intérêt du sujet et le
talent du conférencier, qui est membre du
Cercle, attireront un grand nombre de socié-
taires et leurs familles.

Conférences publiques. — « Notre pays
il y a dix-neuf siècles », tel est le titre de la
conférence que M. le pasteur Henri Perregaux
fera mardi à l'Amphithéâtre. C'est dire qu'il
s'agit d'une étude de l'Helvétie sous la domi-
nation romaine. Cette époque est une des plus
intéressantes de notre histoire.

Chœur classique. — Après avoir prêté
son concours à deux soirées musicales, c'est
dans un concert à lui que le Chœur classique
se fera applaudir par un public nombreux, le
mercredi 8 février prochain, à la salle de la
Croix Bleue.

Le Chœur classique s'est assuré pour cette
circonstance la collaboration de Mme F. Drey-
fus, cantatrice de Besançon ; en outre, il nous
donnera l'occasion d'entendre M. Albert Jean-
neret, un tout jeune violoniste de notre ville,
déjà fort avantageusement connu.

Nous parlerons sous peu du programme
qui sera des plus intéressants.

Ces quelques lignes suffiront pour que dès
maintenant le public musical note dans sa
mémoire la date du mercredi 8 février.

Tombola de la Fanfare du Grutli. —
La tombola de la Fanfare du Grutli, marche

son train régulier, les lots rentrent, les billets
se vendent. Certains dépôts ont du succès et
ont déjà liquidé leurs provisions anciennes
faisant appel à de nouvelles, tandis que d'au-
tres ont moins de réussite. Afin de faciliter la
vente des billets, une liste des dépôts est re-
mise aux journaux locaux pour être publiée.
Les habitants de chaque quartier pourront
donc se servir à proximité de leur demeure.
Ils auront ainsi la faculté de tenter la chance
d'obtenir le beau chronomètre or dont la va-
leur est de 600 fr. ou l'un ou plusieurs des
nombreux lots espèces et nature dont l'énumé-
ration serait trop longue à faire ici. Lots es-
pèces 200 fr., 100 fr., 50 fr.

La date du tirage est fixée au lundi 20 fé-
vrier prochain. Disons que le moment n'en
est pas éloigné et recommandons la vente des
billets aux citoyens désireux de s'intéresser
à l'œuvre entreprise dans le but de soutenir
la vaillante Fanfare du Grutli dont les efforts
et le zèle pour la chose publique sont connus.
La sympathie et l'appui des Chaux-de-Fon-
niers témoigneront de la faveur dont elle
jouit et seront pour elle une compensation de
ses peines et un encouragement pour l'avenir.

R. P.

Pierristes et sertisseurs. — On nous
écrit :

Tous les pierristes, sertisseurs et sertisseuses
de la localité et des environs sont instamment
invités à assister à une grande assemblée qui
aura lieu le lundi 23 courant, à 8 1/2 heures du
soir, à l'Hôtel-de-Ville, salle du 2<sup>me</sup> étage.
Nous prions tout spécialement les dames,
ainsi que les non-syndiqués, de se rendre à
notre appel, car le principal but de cette réu-
nion étant de discuter la question des appren-
tissages et la demande de surveillance offi-
cielle des apprentis par le syndicat, il est de
toute nécessité que tous les intéressés, c'est-à-
dire toutes les personnes occupées à cette
branche de notre horlogerie, travaillent de
toutes leurs forces à la réalisation de cette
œuvre qui seule pourra apporter quelque amé-
lioration à notre sort.

Mesdames et Messieurs, et chers collègues !
Nous nous adressons à vous avec l'entière cer-
titude que vous saurez faire votre devoir, tout
votre devoir.

Donc pas d'indifférence, arrièr l'égoïsme,
et donnons-nous tous rendez-vous le lundi 23
courant à l'Hôtel-de-Ville.

Le Comité.

Théâtre. — Nous rappelons aux ama-
teurs que c'est demain que la troupe Achaard
donne Chéri.

Incendie. — Ce matin, à 6 h. 10, la
garde communale était avisée qu'un incendie
venait d'éclater au n° 56<sup>a</sup> de la rue Fritz
Courvoisier, dans les bureaux de M Mack, fa-
briquant de cercueils tachyphages. Il n'y avait
personne dans la maison, au moment où le
feu fut signalé.

Les agents se portèrent aussitôt sur les
lieux, mais voyant leurs efforts impuissants,
le feu gagnait déjà les combles, la cloche d'a-
larmer fut sonnée et les pompiers allèrent à la
rescousse.

Les dégâts sont assez importants. On ignore
les causes du sinistre.

Bienfaisance. — Le comité des Soupes
scolaires a reçu avec reconnaissance un don de
6 fr. de la pension Bühlmann (produit d'a-
mendes). (Communiqué.)

L'abondance des matières nous oblige à
renvoyer à lundi la publication de diverses
communications.

NOS ANNONCES

Service des Primes

- 32me Prime (soit un volume d'une valeur
de fr. 3.50) échue à Mlle X. Annonce 800.
33me Prime de fr. 5.— échue à M. Niestlé,
rue de la Charrière 8. Annonce 827.
34me Prime (soit un volume d'une valeur
de fr. 3.50) échue à M. N. Hausart, rue
des Terreaux 27. Annonce 847.
Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 21 janvier. — On télégraphie de
Paris au Daily Chronicle que sir E. Monson et
M. Delcassé ont jeté les bases de négociations
sur toutes les questions du litige.

Weesen (Zurich), 21 janvier. — Pendant
qu'on faisait partir des mines dans une car-
rière, un éboulement s'est produit et a ense-
veli 4 jeunes ouvriers italiens. Tous ont été
tués.

Londres, 21 janvier. — Après le conseil de
cabinet d'hier, lord Chamberlain, s'est rendu
au ministère des colonies où il eut une longue
conférence avec le gouverneur de la colonie
du Cap, M. Cecil Rhodes. M. Hecks Beach,
chancelier de l'Echiquier, assistait aussi à
cette conférence. On assure que l'on s'est oc-
cupé dans cette conférence de la garantie finan-
cière de l'Angleterre pour la prolongation du
chemin de fer de Buluwayo au lac Tanganika.

Agence télégraphique suisse

Berne, 21 janvier. — La fièvre aphteuse est
en diminution dans la première quinzaine de
janvier de 126 étables avec 1025 pièces de gros
bétail et 122 de petit bétail.

Un cas de rage est signalé à Steckborn.

Lausanne, 21 janvier. — Le Tribunal fédé-
ral, dans son audience de ce matin, a décidé
de ne pas entrer en matière sur la question de
la définition du capital d'établissement. C'est
à propos du recours du Nord-Est que la ques-
tion du capital de premier établissement sera
traitée à fond. Les débats sont ainsi terminés
en ce qui concerne le Central.

Paris, 21 janvier. — Suivant le Soir, la
chambre criminelle de la Cour de cassation
aurait l'intention de clore son enquête par la
confrontation du capitaine Lebrun-Renault
avec Dreyfus. Ce serait la nécessité de cette
confrontation qu'on mettrait en avant comme
prétexte destiné à justifier le retour de Drey-
fus. La Cour aurait également l'intention de
faire écrire sous ses yeux le fameux bordereau,
qui serait successivement dicté à Dreyfus et à
Esterhazy, et que l'on comparerait avec l'écri-
ture du bordereau faisant partie du dossier.

Paris, 21 janvier. — Le Journal dit pouvoir
annoncer ferme, pour le 15 février, la clôture
de l'enquête sur la revision.

M. Hanotaux, les généraux Mercier, Billot,
de Boisdeffre, Gonse et Roget, convoqués hier,
n'ont pas été entendus. La convocation du gé-
néral Mercier serait relative aux récentes dé-
clarations de l'ancien ministre au journal Le
Soir.

Le Voltaire dit que la Cour de cassation s'est
occupée hier surtout de la dépêche du colonel
Panizzardi, envoyée à Rome au moment de
l'arrestation de Dreyfus.

La Volonté déclare qu'Esterhazy a été relevé
du secret professionnel.

La Canée, 21 janvier. — Le prince Georges
est parti pour aller à Relhymno.

Constantinople, 21 janvier. — Les consuls
des quatre grandes puissances se sont consti-
tués en conseil du prince Georges.

Londres, 21 janvier. — Le correspondant du
Daily Chronicle à Berlin croit que la visite de
M. de Münster à l'empereur Guillaume avait
pour but un entretien sur les relations exactes
de la France et de l'Angleterre.

Londres, 21 janvier. — On télégraphie de
Shanghai au Daily Mail que les rebelles de
Danhui et de Hunan ont attaqué le 10 janvier
Huyung et ont dispersé les troupes, dont ils
ont tué 200 hommes.

Washington, 21 janvier. — M. Alger met-
tra le 1<sup>er</sup> février en adjudication, à New-York
et à San Francisco, l'entreprise du rapatriement
des prisonniers espagnols des Philippines.
Les amateurs de toutes les nationalités
seront admis à soumissionner.

Washington, 21 janvier. — Au Sénat, M.
Nelson a déclaré que les Etats-Unis devaient
donner aux Philippines un gouvernement
juste et bon et empêcher que les Philippines
ne tombent entre les griffes des grandes puis-
sances.

Paris, 21 janvier. — Les témoins de MM.
Millevoye et Breton ont reconnu qu'aucune
injure n'avait été échangée entre eux et que,
par conséquent, il n'y avait pas lieu à une
rencontre.

Paris, 21 janvier. — A la suite des voies de
fait, commises par le député Tourgnol sur le
député Pollonais, ce dernier a déposé une
plainte entre les mains de M. Deschanel et a
envoyé ses témoins à M. Tourgnol.

Bibliothèque Circulante C. LUTHY

PLACE NEUVE 2 (vis-à-vis des SIX-POMPES).
Ouverte tous les jours de 8 h. du matin à 9 h. du soir
(le Dimanche de 10 h. à midi). 15784-37

12 francs
les 3.30 mètres Cheviot-Monopol
pure laine, Marine, Marron ou Noir, pour un
Complet. Grand choix en Draperie pour Hom-
mes et Tissus pour Dames.
— Echantillons franco. —
F. JELMOLI, S. p. A., dépôt de fabrique, ZURICH

SAVON des PRINCES du CONGO

Le plus parfumé des Savons de toilette.
3 Grands Prix, 21 Médailles d'Or, Hors Concours

ANEMIE - CHLOROSE

M. le Dr Em. Herz, médecin pour dames à
Rzeszow (Galicie) écrit : « En ce qui concerne l'hé-
matogène du Dr-méd. Hommel, c'est avec une vé-
ritable satisfaction que je vous fais savoir que ce mé-
dicament a fait admirablement ses preuves
dans tous les cas de chlorose jointe à l'aménorrhoe
et à la ménorrhagie, où le bien-être général et l'ap-
pétit des malades que je traitais se sont rapidement
améliorés ; les anomalies menstruelles dont elles
souffraient depuis de longues années eurent bientôt
disparu et au bout de peu de temps la guérison était
complète. » Dépôts dans toutes les pharmacies, 16

L'Impartial est en vente chaque soir
des 7 heures au CABINET
DE LECTURE, rue du Parc 30.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds



3<sup>me</sup> FEUILLE

# L'IMPARIAL

3<sup>me</sup> FEUILLE

## JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

### ENCHÈRES PUBLIQUES

L'administration de la masse en faillite **JOSÉ CODOLAR** fera vendre aux enchères publiques à la **HALLE, PLACE JAQUET-DROZ, LE LUNDI 23 JANVIER 1899, dès 1<sup>h</sup> 1/2** heure après midi :

Des vins d'Espagne en litres et en bouteilles savoir : Marsala, Malaga, Muscat Samos, Madère, Mousseux, Priorito, Muscat Frontignan, Grenache.

Des bouchons, des fûts vides, grands et petits, 1 ballot cornets, l'agencement du magasin, un lit, une table de nuit, des chaises, une balance avec poids.

n-216-c Office des faillites :  
Le préposé,  
H. HOFFMANN.

648-1

### Immeubles à vendre

Messieurs **Louis Borle et consorts** offrent à vendre de gré à gré, les immeubles qu'ils possèdent dans le village de Renan, savoir :

1° Une maison d'habitation renfermant 3 logements.

2° Une maison renfermant un atelier actuellement occupé par un monteur de boîtes or.

Ces deux bâtiments assurés contre l'incendie pour la somme de fr. 27.800.—, sont très bien situés et conviendraient particulièrement à un fabricant d'horlogerie ou à un chef d'atelier. La force et la lumière électriques sont installées dans l'atelier.

Rapport annuel : fr. 1150.—, susceptible d'augmentation.

3° Un grand bâtiment remis complètement à neuf et renfermant 9 logements avec magasin, bureau des postes. Le 3<sup>e</sup> étage peut être transformé en 2 ou 3 beaux ateliers très bien éclairés. Assurance contre l'incendie : fr. 40.700.— y compris une maisonnette renfermant buanderie, cave et bûchers.

Rapport annuel : fr. 2050.—

Pour visiter les immeubles et traiter, s'adresser au gérant, M. A. MATHEZ-DROZ, à Renan. 228-6

### A REMETTRE

pour le 1<sup>er</sup> Avril ou pour époque à convenir, aux HAUTS-GENEVEYS, à proximité de la Gare, dans une maison d'ordre, un magnifique logement de 3 grandes chambres, 1 cuisine et dépendances avec jardin d'agrément et jardin potager. Ceci conviendrait aussi à des personnes qui désireraient faire un séjour en campagne. — S'adr. à M. Brandt-Herren, rue de la Ronde 1, La Chaux-de-Fonds. 511-1

### MAGASIN

à louer de suite, avec ou sans logement. — S'adresser au magasin de Papiers peints, rue Jaquet-Droz 39. 13981-57\*

Etude **Aug. JAQUET**, not. 12, Place Neuve 12.

A louer pour Saint-Georges 1899 ou pour époque à convenir :

MAGASIN et logement, place Neuve 12  
LOGEMENT, grande cave et lessivier rue du Collège 5. 510-3

### BOULANGERIE

à remettre, au centre de la ville de Neuchâtel, pour St-Jean ou plus tôt si on le désire. H-166-N  
S'adresser à M. Grünig. 677-2\*

### Terrain à vendre

A vendre un terrain situé à proximité de la rue de la Promenade et pouvant être utilisé pour sol à bâtir. — S'adresser à M. Jacob Streiff, rue de l'Hôtel-de-Ville 7. H-3771-c 19569-2

**ATELIER DE MÉCANIQUE**  
TÉLÉPHONE 87 — Rue du Doubs — 87 — TÉLÉPHONE

**ALBERT GOETZ — Successeur de J. SCHAAD**

Fabrication d'outils en tous genres pour l'Horlogerie. Spécialité d'outils pour la Fabrication des Aiguilles. Balanciers de précision et ordinaires de toutes grandeurs. MACHINE AUTOMATIQUE à percer les bandes. Outils pour la Fabrication des pendants et couronnes. Tours pour la petite mécanique. Tours de Monteurs de boîtes perfectionnés. Machines à décalquer. 19019-40

Spécialités :  
● Installations de Transmissions légères ● Transformations et Réparations. Travail prompt et soigné. PRIX MODÉRÉS.

**Thés des Indes, Chine et Ceylan**  
vendus par le Département commercial de l'Armée du Salut

Jouissent depuis 10 ans en Suisse d'une excellente réputation grâce à leur bonne qualité et à leurs prix modérés.

	PRIX :	le 1/2 Kilo	le Kilo	2 1/2 Kilos
Ceylan Orange Pekoe	Fr.	4.60	Fr. 8.80	Fr. 22.—
Indes Pekoe	»	3.40	» 6.50	» 16.25
Chine Pekoe	»	3.40	» 6.50	» 16.25
Breakfast Tea	»	2.75	» 5.30	» 13.25

Prix spéciaux pour plus grandes quantités. 18200-4  
Emballage soigné, en boîtes de fer-blanc.  
Envoi franco contre remboursement dans toute la Suisse à partir d'un demi-kilo. — Adresser les commandes à M. E. Basting 45, Breisacherstrasse, Bâle.

**VIN de VIAL**

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

Le VIN DE VIAL est l'association de médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.

**Boucherie-Charcuterie J. SCHMIDIGER**  
RUE DE LA BALANCE 12

**VEAU** à 55 et 60 c. le 1/2 kilo.

**SAINDOUX** fondu, à 75 ct. le demi-kilo

**PORC** à 90 ct. le demi-kg.

**JAMBON** 60 et 65 ct. le demi-kilo

**MOUTON** Bien assorti en PORC fumé et salé. Tous les mardis et samedis, BOUDIN Choucroute.

Tous les mercredis et samedis, choix de **LAPINS FRAIS.** 17417-166 Se recommande.

**Appareils à Acétylène « La Sûreté »**  
+ 12964

**KESSELRING & GERBER, Constructeurs**  
SAINT-IMIER (Fabrication suisse) H-6130-J 14962-2

Ces appareils ont obtenu à l'Exposition internationale de Berlin 1898 la plus haute récompense pour installations privées; ils ont été les seuls choisis par le Jury pour procéder aux essais de carbure et de brûleurs, comme étant construits d'après le principe le plus rationnel (chute du carbure en morceaux dans l'eau). Sécurité absolue, pas de pression, système automatique simple et facile à manier. Eclairage brillant, économique et propre. Agents dans toute la Suisse. — Plus de 100 appareils en fonctions à ce jour.

**ATELIER DE PHOTOGRAPHIE**  
**Rich. Kohl-Simon**  
Promenade 25 CHAUX-DE-FONDS Promenade 25

Portrait genre et photographie industrielle  
AGRANDISSEMENT photographique en toute grandeur  
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE  
Facilités de paiement.

3340-10

### Bandages herniaires

pour Messieurs, Dames et Enfants.  
**CEINTURES VENTRIÈRES et OMBILICALES**  
Bas et Bandes p<sup>r</sup> Varices  
Services spéciaux

Les Messieurs sont priés de s'adresser directement à l'atelier du bandagiste, entrée par le corridor. — Les réparations se font rapidement et au mieux. 59-1

**J. Lonstroff.**  
CAOUTCHOUC ET GUTTAPERCHA.  
Rue Léopold-Robert 41. — LA CHAUX-DE-FONDS

Les 100 litres **FRANCO** toute gare suisse contre **REMBOURSEMENT**

**VIN blanc de raisins secs** 1<sup>re</sup> qualité à 23 francs

Plus de mille lettres de recommandations en 1898.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients. Hautes récompenses aux Expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbeuf et Paris. 324-51

Echantillons gratuits et franco.  
**OSCAR ROGGEN, fabr. de vins, MORAT.**

**VIANDE FUMÉE EXTRA** les 10 kg.

Cotelettes (sans vertèbre) maigres, tendres,	Fr. 18.—
Palettes charnues, maigres, tendres,	» 17.50
Gigots, de 3 à 5 livres, maigres, tendres,	» 14.—
Lard maigre (coû), bien mélangé,	» 14.20
Filet maigre, sans os,	» 14.20
Jambonneaux de 2 à 4 kgs., maigres, tendres,	» 11.40
Lard gras, épais, sans maigre,	» 11.60

Salami de Milan, 1<sup>re</sup> qualité, à fr. 3.40 le kg.  
Lapins d'Australie, qualité supérieure, bon marché, 4 boîtes à 2 livres, fr. 5.40.  
Saindoux fondu, qualité extra-fine, garanti sans mélange, en tonnelets de 9 kilos net, le kg., fr. 1.24.

Prière de demander le prix-courant.  
**W. KOPFMANN, Bâle.**  
Expédition de Denrées alimentaires en gros.

**Beau magasin A LOUER**

A louer de suite ou pour époque ultérieure, un beau magasin, exposé au soleil. Jolies devantures. Situation centrale. Au besoin, on pourrait céder un appartement situé dans la même maison que le magasin.

Adresser les offres et demandes de renseignements, à M. Henri GROSCLAUDE, agent de droit, rue Jaquet-Droz 27, à la Chaux-de-Fonds. 378-1

**GRANDE ÉCONOMIE** obtenue par le **Lactifère** de THORLEY

spécialement pour élever et engraisser les VEAUX; suivant l'opinion d'agriculteurs expérimentés, il vaut beaucoup mieux que la LACTINA, 40 ans de succès. — Prix, 3 fr. 50 le sac de 5 kilos = 90 litres de lait. En vente chez M. Jean WEBER, La Chaux-de-Fonds. — M. REINAUD, Locle. 16612-13

**Société de consommation**  
Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1. 111, Demoiselle, 111 265-5

Grand succès!  
**VERMOUTH au Quinquina**  
le litre 1 fr. 50 (sans verre)  
Apéritif agréable et hygiénique

**A LOUER** pour le 23 Avril 1899 un MAGASIN situé au centre d'un village du Val-de-Ruz qui conviendrait pour quel genre de commerce que ce soit. Joli logement et jardin d'agrément compris. Prix modéré. — S'ad. sous initiales J. K. S. 821, Poste restante, CHAUX-DE-FONDS. 515-1

**PLUMES-RESERVOIR**

Les seules pratiques, Demandez à les voir dans toutes les Papeteries, N° 400, „LADY'S“ Pen à fr. 7 avec bec or. 14418-69

B & F., Genève, agents généraux.

**Scierie du Verger LOCLE**  
Sciage de **BILLONS** à façon 19003-17\* Se recommande, U. DEBROT.

**BOULANGERIE**  
A louer p<sup>r</sup> époque à convenir une belle boulangerie avec grand appartement, située dans le quartier de l'Ouest. Conditions favorables seront faites à un preneur sérieux et solvable. 18029-1

S'adr. à M. Charles-Oscar DuBois, gérant, rue du Parc 9, la Chaux-de-Fonds.

**REMIS GRATUITEMENT** à chaque acheteur de 2 paquets **Café de Malt** — **KATHREINER KNEIPP** — une belle cuillère (métal Britannia) 16166-15



## Bulletin de droit usuel.

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.

**B. M.** — Rien ne vous empêche de porter plainte pour violation des devoirs de famille.

**Jean-Pierre.** — 1<sup>o</sup> La voie civile vous reste ouverte. 2<sup>o</sup> Il pourrait commencer par menacer d'une plainte pénale celui qui détient l'enfant. Vore lettre est un peu vague à ce sujet.

**Un lecteur de l'Impartial, le Locle.** — Je ne puis répondre à votre lettre parce qu'elle manque de détails. Veuillez lire dans la brochure « Le contrat de travail », qui est en vente à la librairie Courvoisier au Locle, les principes relatifs à la saisie des salaires. Je me tiens à votre disposition, pour vous donner les renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

De St-GEORGES.

Il sera répondu dans le Bulletin à toutes les questions adressées à M. de St-Georges, juriconsulte, Bureau de L'IMPARTIAL. — Pour réponse détaillée par lettre, joindre adresse, poste restante ou autre, et 1 fr. en timbres-poste ou en espèces.

**Nota.** — Toute correspondance demandant une réponse dans le bulletin du samedi doit parvenir au Bureau de L'IMPARTIAL le jeudi au plus tard.

## Parlons « Magie »

La prestidigitation dévoilée

Volé

Pendant tout le cours de votre séance un monsieur très ennuyé, un comparse généralement, vous a interrompu, voire embarrassé à chaque instant. Vous rêvez de lui jouer une bonne farce.

Mais voici qu'une idée vous vient, que vous mettez aussitôt à exécution. — « Garçon, une carafe d'eau, une bouteille de vin, et deux verres à pied ! » — Sitôt commandé, sitôt servi. — « Monsieur, acceptez-vous un petit rafraîchissement ? » — « Très volontiers. » — « J'ai de l'eau et du vin à vous offrir ; par tempérament, je ne prends que du vin. Vous voudrez bien boire l'eau. » — « Moi jamais ! » — « Alors, arrangeons-nous ; moitié vin, moitié eau. » — « Pour qui me prenez-vous, Monsieur ? Altérer ainsi le produit de la vigne ! » — « Eh bien, alors, qu'il soit fait selon votre volonté. »

Vous vous emparez tous deux des verres qui sont à votre portée ; vous saisissez la carafe d'eau, votre vis-à-vis la bouteille de vin rouge, et vous versez à boire. Prodiges ! Votre verre est plein de vin, tandis que votre « grincheux » ébahi, constate que son verre ne contient que de l'eau pure !

Voici la composition du vin : quelques grains de permanganate de potasse dans une bouteille d'eau pure. Au fond du verre destiné à recevoir le vin se trouvent quelques gouttes d'hyposulfite de soude dissous dans l'eau. L'autre verre contient deux ou trois grains de fuchsine ; et le tour est joué.

**Précautions :** les verres doivent avoir un pied, pour mieux dissimuler l'appât. — Mettre le verre plein d'eau de côté sans tarder, car le liquide se trouble au bout de quelques instants. Jeter immédiatement les deux préparations, également vénéneuses.

MAGIC.

1) Tous droits réservés.

DANS LE PACIFIQUE

## MANILLE

I

A six heures le Panay entre dans la baie de Manille ; le spectacle est indescriptible ; sous un ciel de feu, la mer flambe ; les eaux se pénètrent de rougeur, se moient de l'éclat des gemmes.

A l'Orient, la Sierra de Marivèles, illuminée des ardentes projections du couchant, burine, sur un amas tumultueux de pourpre et d'or, ses cimes tourmentées.

En face de nous, en relief sur un fond de montagnes bleues, vaporeuses, corrégiennes, s'érigent les toits rouges de Manille, la vieille ciudad de Philippe II.

D'antiques murailles grises, idéalement patinées par le temps, lui font une étroite ceinture ; des clochers innombrables, massifs, la dominent et partout, remplissant l'immense amphithéâtre de hauteurs, une orgie de verdure.

Nous débarquons ; de la capitainerie du port, près de laquelle nous abordons, jusqu'au pont l'Espagne jeté sur le grand fleuve Pasig, caboteurs, bricks, goélettes, cascos, tartanes, s'alignent sur trois rangs pressés ; seuls, les grands steamers doivent pour quelques années encore rester en rade ; rade qui d'ailleurs est un immense port naturel.

Ce port, d'une activité vertigineuse, rappelle les docks du Havre, de Marseille, de Londres. Un flot de foule noire, bronzée, blanche, coule gai, rieur, de chaque côté de votre voiture.

A l'hôtel, dans une salle à manger immense

et nue, des pankas recouverts de cotonnade d'un gris sale, au mouvement lent ; chèbre médiocre ; sur la table, pas une fleur, nous voici loin des couverts somptueux de Colombo, de Singapour, de Hong-Kong.

Des muchachos (domestiques) tagals, la chemise européenne écourtée, flottant en dehors du pantalon de drap fin, les pieds nus chaussés de vagues escarpins, fendus sans plus de façon à l'orteil, là, où le cuir gêne, les cheveux plats ruisselants d'huile de coco rancie, s'agitent autour de nous, très doux, l'air distraire... sans rien faire.

Au plafond, de jolis lézards roses courent, se trémoussent et parfois s'arrêtent, nous regardant de leur petit œil noir très avisé.

Des chauves-souris, d'in vraisemblables phalènes, entrent par les larges baies, se cognent ahuries aux parois.

De temps à autre, nous surprenons le regard des convives, convergeant avec inquiétude vers le lustre ; intrigues, nous interrogeons notre voisin.

« C'est, me dit-il, qu'hier nous avons été gratifiés d'un temblor bastante regular (tremblement de terre) et comme le phénomène demeure rarement isolé, il arrive que, l'imagination aidant, on croit à chaque instant sentir la terre trembler, alors même qu'elle demeure parfaitement stable ; c'est pour nous assurer de son immobilité que nous surveillons le lustre qui oscille au moindre mouvement. Permettez-moi un conseil, monsieur, si cette nuit quelque trépidation insolite se produit, glissez-vous sous votre lit, c'est le plus sûr. »

Je remercie et me retire un peu rêveur... Ce court aperçu de l'un des agréments de l'arrivée.

Le muchacho attaché à ma personne me conduit dans une vaste chambre sommairement pourvue de quelques meubles de bois de camagon.

Devant l'un des panneaux, lit signifiément inquietant ; pas l'ombre d'un matelas ; ceci n'est du reste qu'un grand cadre en rotin sur lequel une fine natte et un drap représentent toute la literie ; au milieu un long boudin, l'abrasador, qui, placé entre les jambes, facilite la circulation de l'air ; les pieds de cet étrange monument reposent en des bols remplis d'eau ou de miel afin d'empêcher les invasions des fourmis rouges à la redoutable piqûre.

En dépit des lézards, moustiques, fourmis rouges et abrasadors, sous l'accablement de la fatigue nous avions dormi jusqu'à l'aube, lorsque des cris participant du miaulement de la panthère et de la clameur exaspérée d'un chat qu'on étrangle, nous font sursauter brusquement ; nous courons à la fenêtre... En face, dans le patio d'une maison voisine, nous voyons — agréable réveil — un infortuné muchacho demi-nu, aplati sur le sol pendant qu'un autre, son camarade sans doute, cingle impitoyablement ses reins d'une lanière de cuir.

Tout le corps du patient se tord, se contracte, frémit. Très calme, très froid, le cigare aux lèvres, un Européen, le maître, assiste à la correction qu'il vient d'ordonner, comptant les coups, éperonnant le zèle du tourmenteur. « Mas fuerte, mas fuerte, tchongo atroz. » (Plus fort, plus fort, affreux singe.) Et le bourreau malgré lui, inquiet pour sa propre peau, frappe à tour de bras... C'est hideux, révoltant !

Les Espagnols, cependant, ont aboli la loi inique qui permettait au maître de battre le serviteur, mais tout cela demeure à l'état de théorie ; tous et toutes aux Philippines battent, insultent l'Indien qui, soit ignorance de ses droits, soit admiration aveugle des faits et gestes du Castila en dépit de sa haine sourde, s'est laissé faire avec une passivité moutonnière jusqu'aux derniers événements si graves qui viennent de se produire.

Dans ces belles Philippines, fleuron royal de la couronne coloniale d'Espagne, l'autorité, à peu près sans limites, réside entre les mains d'un gouverneur général (le protocole le qualifie du titre de vice-roi des Indes espagnoles), choisi parmi les officiers généraux de terre ou de mer ; sous ses ordres, un général de division commande l'armée, un contre-amiral les forces navales.

La justice est rendue par des gobernadorcillos, dont les fonctions sont à peu près identiques à celles de nos juges de paix ; l'alcalde, qui constitue à lui seul le tribunal civil de première instance et le tribunal correctionnel et enfin la real audiencia, tribunal supérieur qui siège à Manille.

Le clergé est placé sous la direction de l'archevêché de Manille qui a pour suffragants divers évêchés ; le clergé séculier européen occupe les canonicats de la capitale, le clergé séculier indigène se contente de cures les moins importantes de l'archipel.

Les pères dominicains dirigent dans la Ciudad un établissement d'instruction secondaire et une université où ils enseignent la théologie, la philosophie et les sciences physiques et naturelles.

Les pères de la Compagnie de Jésus sont à la tête de l'Athénée municipal, magnifique établissement qui comprend un observatoire, une école professionnelle, un collège, une école d'instituteurs indigènes, une école d'agriculture ; ils occupent en même temps des

postes nombreux et souvent assez dangereux dans l'intérieur et surtout dans la grande île de Mindanao, où ils se consacrent à la conversion des Moros malais et des tribus sauvages.

Aux Philippines, tout repose sur le régime communal ; chaque ville ou bourgade élit son maire (gobernadorcillo) et les adjoints appelés tenientes ou cabezas de Baranquay.

L'instruction est obligatoire — tout au moins sur le papier — et les parents ne peuvent garder les enfants qu'au moment des récoltes de riz et de cannes à sucre ; les écoles primaires sont dirigées, dans les villages, par des instituteurs indigènes.

La population de l'archipel, de huit à treize millions selon les auteurs, est dispersée sur douze cents îles ou îlots d'une richesse, d'une fertilité incomparables ; sur ce nombre, on compte 650,000 Chinois, 25,000 Européens, puis toute une pléiade de races distinctes, Moros, sauvages, Negritos ou Aëtas, premiers possesseurs du sol ; on y compte vingt-cinq idiomes et plusieurs dialectes.

L'armée en temps ordinaire, est de 17,000 hommes, dont 2,000 seulement Européens ; le recrutement des indigènes se fait par voie de tirage au sort.

A Cavite, en face de Manille, existe un arsenal maritime assez bien fourni.

Les Indiens, qui avaient autrefois un impôt d'une piastre dix cuartos, c'est-à-dire 5 fr. 30, ont vu peu à peu ce chiffre monter jusqu'à douze douros (60 francs environ), et il ne faut guère chercher d'autre cause à la révolte de ces Tagals, d'un naturel si patient et si doux, que l'exaspération causée par certains abus de pouvoir, et la dernière majoration si brusque de l'impôt. Impôt sur la fabrication des alcools indigènes, sur le papier timbré, sommes énormes tirées de la ferme de l'opium, de celle des jeux, des loteries mensuelles, des droits d'entrée considérables, telles sont les sources d'immenses profits qui constituent pour l'Espagne un incomparable trésor colonial ; de plus, tout Indien est soumis à quarante jours de prestation pour l'entretien des routes.

Les Philippines, comme toutes les colonies tropicales, produisent en abondance le sucre, le cacao, le café, le tabac, le riz ; en outre Manille fait, sur une grande échelle, le commerce de cordages fabriqués avec de l'abaca, des perles, des chapeaux de paille, des nids d'hirondelles (salanganas) qui se vendent presque au poids de l'or, de broderies merveilleuses, uniques, exécutées sur un tissu aérien nommé pina, tiré de la fibre de l'ananas, de l'essence de ylang-ylang, etc.

Le sol renferme de prodigieuses richesses minérales à peine exploitées jusqu'à ce jour : mines d'or — les terrains aurifères sont encore au pouvoir des sauvages — mines de charbon, de cuivre, de kaolin, sources de pétrole ; le fer se rencontre partout.

En somme, colonie belle et heureuse entre toutes ; terre de cocagne où, par mille côtés non encore mis en valeur, la fortune sourit à tout pionnier hardi, énergique, qui, bravant les quelques fléaux inhérents à ses conditions climatiques, vient bravement y planter sa tente.

Race intéressante et bizarre que celle de ces Indiens, êtres paisibles, enfants, matins de civilisation et de barbarie. Ces Tagals — noms qui désignent ici tout naturel baptisé — se montrent singulièrement alanguis par cette nature accablante.

Vraies boîtes de Pandore, ils sont à la fois menteurs et sincères, lâches, peureux et cependant capables, selon les circonstances, de la plus surprenante intrépidité ; voleurs en de petites choses et en même temps esclaves de la parole donnée ; gais, poétiques, romanesques.

Par système — et de tristes et cruels événements ont montré récemment à quel point il est déplorable — si le Castila bat l'Indien, le pressure, en même temps il le gorge, l'étrouille de plaisir ; le gouvernement ferme les yeux sur les tripots occultes où se jouent le terrible Monte ; le non moins terrible Panquiqui, tire des sommes énormes des combats de coqs où se ruine le malheureux Tagal amateur forcené de ces luttes ; enfin il s'arrange pour ne jamais surprendre en flagrant délit John Chinaman, lequel, en l'abjection de ses arrière-boutiques, abruti d'opium l'imprudent Tagal.

L'intelligence de l'Indien est susceptible d'un extrême développement et ce qui le prouve d'une façon victorieuse, c'est que, dans les familles riches où les fils reçoivent une éducation très complète se terminant généralement en Europe, des natures très hautes, des intellectualités très développées se révèlent.

Dans ce milieu jeune, à la fois ardent et patient, une haine couve, irrémédiable, contre l'Espagnol, haine souterraine, occulte, terrifiante dans ses explosions, telles les boues, les laves incandescentes de leurs formidables volcans.

Déjà les Philippines comptaient des martyrs ; il y a quelques années cinq curas (curés indiens), chefs d'une conspiration misérablement avortée, payèrent de la mort leur respect de l'humaine dignité, leur amour de la liberté sainte des peuples ; la qualité de prêtres leur évita le garot vil, ils furent fusillés.

(A suivre).

A. DE GÉRIOLLES.

## Cultes à La Chaux-de-Fonds

Dimanche 22 janvier 1899

Eglise nationale

10 h. du matin. Culte avec prédication.  
11 h. » Catéchisme.

Salle de culte de l'Abeille

10 h. du matin. Prédication.  
7 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Ecoles du dimanche, à 11 h., dans tous les collèges.

Eglise indépendante

9 1/2 h. du matin. Culte et Conférence du Docteur Liengme.

11 du h. matin. Catéchisme.

7 1/2 h. du soir. Conférence du Dr G. Liengme.

Chapelle de l'Oratoire

9 1/2 h. du matin. Prédication.  
7 1/2 h. du soir. Pas de service.

Ecoles du dimanche, à 11 h. du matin.

Salle du Presbytère

Jeudi à 8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Deutsche Kirche

10 Uhr Morgens. Gottesdienst.  
11 » » Kinderlehre.  
11 » » Kinderlehre im alten Collège.

Chapelle Morave (rue de l'Envers 37)

10 h. du matin. Prédication.  
11 h. du matin. Ecole du dimanche.

7 h. du soir. Réunion de Missions.

JEUDI 26 JANVIER

8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Eglise catholique chrétienne

9 1/2 h. du matin. Culte en langue allemande.  
Catéchisme et école du dimanche.

Eglise catholique romaine

7 h. du matin. Première messe.  
8 h. » Deuxième messe, — Sermon allemand

9 h. 1/2 du matin. Office. Sermon français.  
1 h. 1/2 après-midi. Catéchisme.

2 h. » Vêpres.

Eglise évangélique baptiste

(rue de la Paix 45)  
9 1/2 h. du matin. Culte, Sainte-Cène le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois.

8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

MERCREDI

8 1/2 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

Société de tempérance de la Croix-Bleue

Dimanche, 8 h. du soir. Réunion d'Évangélisation et de Tempérance.

Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion allemande. (Petite salle.)

Samedi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prières. (Petite salle.)

Deutscher Temperenzverein

Sonntag Nachmittags 2 Uhr. Monatsversammlung.  
Dienstag Abends 8 1/2 Uhr. Versammlung.

Evangélisation populaire

(rue de la Demoiselle 102)  
10 h. du matin. Culte.

11 h. » Ecole du dimanche.  
2 1/2 h. après-midi. Réunion d'évangélisation.

8 h. du soir. » » »  
Lundi, 8 h. du soir. » » »  
Jeudi, 8 h. » » »

Bischöfliche Methodistenkirche

EGLISE MÉTHODISTE (rue du Progrès)  
9 1/2 Uhr Vormittags. Gottesdienst.

11 » » Sonntagsschule.  
8 » » Abends. Gottesdienst.

Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr. Bibel- und Gebetsstunde.  
Freitag, Abends 8 1/2 Uhr. Männer- und Jünglingsverein.

La Bonne Nouvelle

(Paix, 39)  
9 1/2 h. du matin. Culte avec Ste-Cène.  
8 h. du soir. Réunion publique.

JEUDI

8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Deutsche Stadtmission

(Mission de Crischna)  
Sonntag, 4 Uhr Nachm. Predigt. Envers 37.

» 2 1/2 Uhr Nachm. Jungfrauenverein. Env. 30.  
Freitag, 8 1/2 Uhr Abends. Jünglings- und Männerverein, rue de l'Envers 30.

Mittwoch, 8 1/2 Uhr Abends. Bibelstunde, Env. 30.

Mission évangélique

(rue du Premier-Mars n° 11 A)  
10 h. du matin. Culte.

11 h. » Ecole du dimanche.  
2 1/2 h. après-midi. Réunion d'évangélisation.

8 h. du soir. » » »  
Lundi, 8 h. du soir. » » »

Mardi, 8 1/2 h. du soir. Etude biblique et réunion de sanctification.

Jeudi, 8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

Eglise adventiste

(rue du Temple-Allemand n° 37)  
Samedi, 9 1/2 h. du matin. Culte.

» 1 1/2 h. après-midi. Etude biblique pour adultes et enfants.

Dimanche, 8 1/2 h. du soir. Etudes bibliques.

Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prière et travail missionnaire.

Vendredi, 8 1/2 h. du soir. Lecture biblique.

Armée du Salut

(rue de la Demoiselle n° 127)  
7 h. et 10 h. du matin. Réunion de sainteté.

1 h. après-midi. Culte des enfants.  
2 1/2 h. après-midi. Réunion de louanges.

8 h. du soir. Réunion de salut.

Mardi à 8 1/2 h. du soir. Réunion de soldats.

Vendredi à 8 1/2 h. du soir. Réunion de sanctification.

Lundi, mercredi et jeudi à 8 1/2 h. du soir. Réunions de salut.

Samedi, à 8 h. du soir. Répétition de la fanfare.

### TOM TIT

**LA SCIENCE AMUSANTE**

300 Expériences. — 115 Gravures.

Ce charmant ouvrage fait le joie des réunions de famille.

Broché, 3 fr.; Relié, tr. jas., 4 fr.; tr. dorées, 4 fr. 50

Envoi franco au reçu d'un mandat-poste.

adresser les demandes à la Librairie  
A. Courvoisier, Chaux-de-Fonds.



quelque suggestion intime, elle allait révéler le secret que, désormais, elle connaissait!

Allant au-devant de son fils, il s'écria :

— Toi, ici, Hubert... Pourquoi m'avoir désobéi ?

— Mon père! supplia le jeune homme.

— J'avais défendu cette porte, reprit Jackson avec violence; pourquoi te montres-tu ici, alors que ta place est loin de moi, en cette heure ?

— Pardonne-moi, père, murmura Hubert; je me suis permis d'entrer chez toi, et j'ai mal agi, sans doute; mais j'ai cédé à l'angoisse qui s'est emparée de moi. Je souffre trop... il me semble que mon cerveau se paralyse, que ma raison s'égaré...

L'Américain, désarmé par l'expression de cette peine si profonde et si sincère, n'eut pas le courage de s'élever contre elle.

Quant à Mme de Manaure, tout son être frémissait, à la pensée que c'était, là, son fils Henri tant pleuré. Avec quelle joie, elle l'eût attiré vers elle, avec quel bonheur elle eût serré sur son cœur cet enfant bien-aimé qu'elle retrouvait, après tant d'années de larmes et de deuil! Et, cependant, il ne lui était pas permis de l'embrasser, de lui jeter, dans un suprême élan de tendresse, ce cri si longtemps contenu : — « Mon fils! »

Jackson observait la baronne; il était inquiet des transformations successives qui se dessinaient sur son pâle visage; il tremblait qu'elle ne pût supporter la présence d'Hubert sans se trahir, et il sentait la nécessité de mettre fin à cette entrevue.

Se tournant donc vers Solange, il lui dit :

— Veuillez me faire l'honneur d'accepter mon bras, madame, et permettez-moi de vous reconduire jusqu'au seuil de cette maison.

Mais Hubert s'interposa :

— Permets-moi, père, de demander, à mon tour, quelques secondes d'audience à Mme la baronne de Manaure. Mon bonheur, ma vie sont en jeu. Accepte que, très respectueusement, je l'interroge, sur ses intentions, au sujet de mon mariage avec Mlle Renée.

Ayant ainsi parlé, il attendit. Mais aucune réponse ne le vint satisfaire.

Jackson et Solange, profondément troublés, s'interrogeaient du regard, en effet, et un silence effrayant, mystérieux, régnait dans le salon.

L'Américain, pourtant, le rompit.

— Tu connais ma décision, déclara-t-il, au sujet du mariage auquel tu fais allusion. Elle est irrévocable, et tu n'as, à cet égard, aucune question à adresser à Mme de Manaure.

— Quoi, s'écria le jeune homme, tu demeures inflexible ?

— Plus que jamais.

— Ah, père! gémit le pauvre garçon, tu veux donc me désespérer !

En entendant cette plainte, la baronne étouffa un cri.

Empoigné par une inébranlable résolution de savoir, Hubert, sans s'arrêter à l'arrêt que venait de formuler son père, s'adressa alors directement à Mme de Manaure.

— Vous savez, madame, lui dit-il, quel amour je ressens pour votre fille... J'avais rêvé d'en faire ma femme, bien avant que le hasard me permit de la sauver du danger que vous connaissez. Dès le jour où, pour la

première fois, je la vis à vos côtés, je lui appartins tout entier...

Jackson voulut interrompre son fils.

— Laisse-moi parler, père, fit le jeune homme.

Et, très exalté, il continua :

— Ayant fait, à Mlle Renée, l'aveu de mon affection, et cette affection ayant été agréée non seulement par elle, mais par vous, ainsi que par Mme de Sers-Dignac, votre tante, j'attendis impatiemment l'arrivée de mon père, comptant qu'il se réjouirait, avec moi, du bonheur que j'avais espéré. Mais mon père me défendit de songer plus longtemps à celle que j'aimais, en se refusant, d'ailleurs, à me dire les raisons de son refus. Or, ces raisons, aujourd'hui, je veux, je dois les entendre. Que mon père me pardonne de lui faire observer que j'use de mon droit en lui réclamant, en ce moment, cette explication.

— Tu ne peux, tu ne dois pas connaître les motifs qui dictent ma résolution, déclara l'Américain.

— Madame... madame, mon père dit-il vrai? s'écria le jeune homme.

Une angoisse étreignait le cœur et l'esprit de Jackson, car il se demandait comment cette scène allait se terminer.

— Est-il vrai, poursuivit Hubert, qu'un mariage soit impossible entre Mlle de Manaure et moi?... Et si oui, pourquoi cette impossibilité?... Vous voyez ma douleur, madame, vous êtes bonne... par pitié, répondez-moi.

Ce fut encore l'Américain qui répliqua :

— Mme de Manaure ne saurait, mon pauvre enfant, que te répéter mes paroles, que t'affirmer, ainsi que moi, que l'union que tu avais souhaitée ne peut être.

Et, regardant bien en face la baronne, il conclut :

— N'ai-je point raison, madame ?

— Votre père dit vrai, monsieur, fit Mme de Manaure, un mariage, entre vous et ma fille, ne peut avoir lieu.

Hubert eut un cri lamentable :

— La cause... la cause de votre refus... je veux la connaître... je veux...

Sa voix s'étrangla dans sa gorge et il dut se taire, et il dut, sous l'influence d'une détresse inouïe, se résigner à l'inexpliquée sensation de sa peine.

Mme de Manaure, d'ailleurs, profitant de l'abattement dans lequel il se trouvait, se jeta, éperdue, vers la porte, et disparut.

A peine fut-elle sortie de la villa, que Jackson, recouvrant son sang-froid, marcha vers Hubert.

— Qui a introduit Mme de Manaure auprès de moi ? gronda-t-il.

Le jeune homme, rendu à la réalité des choses et ne cherchant ni à se dérober à l'attaque de son père, ni à se soustraire aux responsabilités qu'il avait assumées, répondit nettement :

— Moi !

— Toi ! s'écria l'Américain, toi !... De quel droit t'autorises-tu, pour enfreindre les ordres que je donne ?

— De quel droit, toi, mon père, répliqua Hubert, de quelles raisons t'autorises-tu, pour briser ma vie ?

(A suivre.)



# LA LECTURE DES FAMILLES

## FEUILLETON

DE

### L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

L'HOMME AU CAPUCHON GRIS

## L'AMÉRICAIN

PAR

PIERRE DE LANO et EMMANUEL GALLUS

TROISIÈME PARTIE

LE PARDON

Puis, plus doux, il ajouta :

— Croyez-moi, laissons les choses telles que le destin les a faites, comprenez qu'Hubert doit, dorénavant, demeurer étranger à votre foyer... La vie se présente à lui, radieuse, avec moi. Quelle est celle que vous lui offrirez ?

La baronne parut frappée par la logique des paroles de Jackson.

— Soit, fit-elle, que les choses, ainsi que vous le dites, restent telles que Dieu les a voulues... Mais j'ai le droit d'aimer mon fils, même en secret, et c'est ce droit que je réclame. Vous ne pouvez me refuser la satisfaction de le voir...

L'Américain l'interrompit :

— Oubliez-vous qu'il ne peut en être ainsi, puisque votre fille Renée, ignorant la parenté qui la lie à lui, l'aime, puisque lui-même la souhaite pour femme ? Oubliez-vous qu'une séparation immédiate s'impose entre nous, désormais, de par le fait même de l'amour néfaste qui trouble nos deux pauvres enfants ?

Mme de Manaure, courbée sous le raisonnement implacable de Jackson, était désespérée.

L'Américain se rapprocha d'elle, et, dans une pitié infinie, lui prit les mains.

— Ah ! pauvre femme, murmura-t-il.

Et, accentuant son élan affectueux :

— Pauvre amie, la Providence a des décrets auxquels on ne saurait échapper... devant lesquels on ne peut que souffrir et pleurer.

II

Un silence s'était établi entre Mme de Manaure et Jackson, silence qu'ils n'osaient rompre, dans la crainte que leur commune pensée ne les effrayât, ne leur enlevât le courage d'accomplir le devoir qui leur était dioté.

Leur entretien n'avait-il pas trop duré, déjà ?

Cependant, comme si elle eût voulu faire entendre à l'Américain un aveu qui oppressait son cœur, la baronne reprit :

— Vous avez dit, tout à l'heure, lorsque j'ai parlé de votre innocence, qu'un homme seul, mon mari, aurait pu la proclamer, mais que cet homme étant mort...

Elle s'arrêta, comme dans l'effroi des paroles qu'elle allait prononcer.

Elle continua, cependant.

— Eh bien, sachez-le, non pour qu'un remerciement tombe de vos lèvres à mon adresse, mais pour que vous me rendiez justice, j'ai tenté, moi, après la mort de mon mari, de réhabiliter votre mémoire. Je vous savais innocent et toute ma pensée allait vers vous que je croyais disparu, dans le désir d'une réhabilitation suprême.

— En vérité, vous avez fait cela ? fit l'Américain, un peu ironique, en paraissant ignorer le fait que lui exposait Mme de Manaure et dont il avait été instruit par M. Nicaise Pilafe.

— Ne raillez pas, supplia la malheureuse femme, et écoutez-moi. — Quelque temps après la mort de M. de Manaure, guidée par un sentiment que vous devinez, sans doute, je formai le projet de rechercher le bohémien Jick Baloukine — ce témoin suspect qui avait comparu dans le procès de Saintes. J'avais la certitude que cet homme devait être le seul coupable du crime de Royan et que si je parvenais à le retrouver, je pourrais établir les preuves de votre innocence. Or, grâce au dévouement d'un homme auquel je m'étais confiée en cette circonstance, le bohémien fut retrouvé, et j'eus bientôt la conviction que je ne m'étais pas trompée, qu'il était bien l'auteur de l'attentat commis contre mon fiancé. Malheureusement cet homme, que je croyais tenir, que j'allais livrer à la justice, m'échappa, emportant avec lui toutes mes espérances.

Un peu oppressée, Mme de Manaure se tut. Pourtant, comme Jackson restait silencieux, elle poursuivit :

— Cet homme, ce bohémien, se trouva, un soir, en ma présence, comme il s'enfuyait, après avoir commis un nouveau crime. Comme je me trouvais devant lui, il



pensa que je voulais m'opposer à sa fuite, se jeta sur moi et m'aurait sans doute étranglée, si un personnage, l'un des invités de la maison dans laquelle je m'étais rendue, ne m'avait préservée de sa brutalité, en se montrant, tout à coup, comme attaché à ses pas. Ce personnage, cet invité, portait un costume qui me rappela un des événements les plus terribles de ma vie... Il était vêtu d'une sorte de cagoule grise, comme en portait, dit-on, le mystérieux sauveteur de la Nizonne.

A ces mots, Jackson tressaillit et pâlit.

Mme de Manaure vit son trouble et eut un cri.

— Ah, fit-elle... Je devine... je devine... maintenant... celui-là... c'était, oui, c'était le même qui, jadis, tenta de sauver mon enfant des flammes... c'était vous... c'était vous, encore, Georges Maucourt...

— C'était moi, oui, fit l'Américain, moi qui venais punir les misérables qui m'avaient martyrisé.

Et il continua :

— Comme vous, alors, je cherchais Jick Baloukine; mais le destin fut contre moi, également, puisque le bandit réussit à se soustraire à ma vengeance.

Cependant, Mme de Manaure avait recouvré un peu de calme.

— Malgré la disparition de Jick Baloukine, reprit-elle, je ne renonçai à poursuivre l'œuvre de réparation que j'avais entreprise. Je possédais, en effet, une preuve irrécusable de votre innocence, dont j'avais hésité, jusqu'alors, à me servir, parce qu'elle pouvait jeter une flétrissure sur mon nom, sur celui de ma fille.

— Et cette preuve...

— Cette preuve consistait dans un acte écrit de la main de mon mari, avant de mourir, par lequel il déclarait qu'ils vous avait accusé faussement d'avoir tenté de l'assassiner. Il se croyait blessé mortellement et ne voulait pas que, lui disparu, vous pussiez reprendre, auprès de moi, la place que vous y aviez occupée, qu'il vous avait fait perdre. Oh, j'ai lu, j'ai relu cent fois cette confession atroce, et je puis vous la répéter, car je ne l'ai plus, hélas... car elle m'a été volée... mais elle est restée gravée, entière, dans ma mémoire.

Jackson ne pouvait demeurer indifférent devant ces paroles.

— Cette confession, fit-il, feignant la surprise, vous a été volée, dites-vous ?

— Oui

— Et que contenait elle de si accablant pour votre mari ?

— Textuellement, voici ce que M. de Manaure avait écrit : — « En mon âme et conscience, sain d'esprit et près de mourir, je déclare avoir, autrefois, accusé injustement Georges Maucourt, qui fut condamné sous mon seul et faux témoignage.

« Ayant été frappé d'un coup de couteau, une nuit, à Royan, je n'ai pas craint de charger Georges Maucourt d'un crime dont il était innocent. Je pensais que je ne survivrais pas à ma blessure, qui était très grave, et je voulais, ainsi, l'écarter de celle que j'aimais, auprès de laquelle il avait été mon rival. Je ne voulais pas qu'il pût jamais être son époux.

« Le remords de cette mauvaise action a, sans cesse, assombri mes jours; je me repens de l'avoir conçue et mise à exécution. Je demande pardon à Dieu, ainsi qu'à mon infortunée victime, du crime que j'ai ainsi commis. »

Ayant répété la confession du baron de Manaure, Solange se tut.

Jackson, très pâle, semblait attendre qu'elle terminât son récit.

La baronne, en effet, reprit :

— Jamais je n'ai tant souffert, qu'en cette nuit, où, agonisant, M. de Manaure me révéla son crime. Cette nuit-là, je me promis de vous rechercher, d'aider à votre réhabilitation; mais, bientôt, je reculai devant cette tâche, sacrée, pourtant. Je reculai, car j'avais peur de cette réhabilitation même à laquelle vous aviez droit. J'avais une fille, je le répète, ma Renée, qui se fût trouvée atteinte par le crime révélé de son père... Et si, en moi, la femme, l'amie d'autrefois, désirait ardemment vous faire rendre justice, la mère redoutait les conséquences du devoir qui lui était dicté. — J'ai eu tort, je le sais, mais n'ai-je pas tout tenté, en dehors de la production des aveux de mon mari, pour rendre à votre mémoire l'honneur qu'on vous avait volé? Et même, je vous le redis, n'étais-je pas résolue, après la disparition de Jick Baloukine, à faire connaître publiquement ces aveux, afin que votre réhabilitation fût proclamée? Ah, pourquoi ce document si précieux me fut-il dérobé, à l'heure où j'allais l'employer à réparer la cruelle injustice dont vous avez tant souffert!

Jackson, sans paraître remarquer la vive émotion de son interlocutrice, la regarda, un moment, fixement, puis laissa tomber ces mots :

— Vous dites vrai, la confession écrite de votre mari était bien telle que vous venez de me la faire connaître.

La baronne eut un mouvement d'étonnement.

Les paroles étranges qu'elle entendait, la stupéfiaient, et, n'en comprenant pas le sens, elle redoutait qu'un nouveau mystère ne se dressât devant elle.

— Expliquez-vous, dit-elle.

— Je répète, fit l'Américain, que la confession écrite par votre mari était, est bien telle que vous me l'avez fait connaître.

Mme de Manaure eut un cri :

— La connaissez-vous donc ?

L'Américain tira un papier d'un portefeuille et le tendit à la baronne :

— La voici.

Solange jeta les yeux sur l'acte que lui montrait Jackson et elle chancela.

— Oui... oui... murmura-t-elle, oui, c'est bien, là, la confession de mon mari.

Puis, son regard s'étant porté sur le portefeuille que tenait l'Américain, elle eut un nouveau sursaut.

— Eh quoi, s'écria-t-elle, ce portefeuille n'est-il pas celui qui, jadis, fut dérobé à M. de Manaure?... Je le reconnais... L'homme à qui je m'étais confiée, pour la recherche de Jick Baloukine, l'eut en sa possession et me le montra... Cet homme se nommait M. Nicaise Pilafe... Par quelle suite de circonstances cet objet se trouve-t-il entre vos mains, ainsi que l'acte que je croyais perdu à tout jamais ?

Comme Jackson se taisait, Mme de Manaure s'approcha de lui, et, posant sa main fiévreuse sur son bras, elle lui dit avec force :

— Parlez... mais parlez donc... Vous voyez bien que je deviens folle.



— Calmez-vous, fit l'Américain, vous allez être satisfaite.

Et, s'étant recueilli, il parla ainsi :

— Avant de vous apprendre comment le portefeuille et la confession de votre mari se trouvent en ma possession, permettez-moi de vous initier à des événements qui se produisirent, jadis, et qui sont directement liés à l'existence de ces objets. Je vous ai dit qu'avant d'aller en Amérique, de m'y fixer définitivement, j'avais séjourné au Cap et au Transvaal. C'est de la côte d'Afrique que je venais, en effet, lorsque je parus à Paris, chez M. Nicaise Pilafe, sous le travestissement que vous connaissez. Après l'insuccès de mes démarches, en France, après la fuite de Jick Baloukine, je retournai au Cap, et, peu après, je m'établiss au Transvaal. Là, comme si ma vie ne devait être faite que d'incidents tragiques, une surprise m'était réservée : je me trouvai en face de Jick Baloukine... Mais je n'en avais pas fini avec les étonnements. Comme je m'employais à tirer du misérable les aveux qui m'étaient nécessaires, un homme se présenta chez moi, demandant à me parler, et cet homme était M. Nicaise Pilafe, votre mandataire, celui-là même qui avait pris en main la cause de ma réhabilitation.

A ce nom la baronne se dressa.

— M. Nicaise Pilafe... s'écria-t-elle, dans une sorte d'égarément, chez vous, au Transvaal... Mon Dieu... qu'est-ce que tout cela veut donc signifier ?

— Oui, répéta Jackson, M. Nicaise Pilafe, l'homme que vous aviez choisi pour confident, l'homme qui vous aida, autrefois, si habilement, à rechercher le bohémien Jick Beloukine.

Mme de Manaure porta les mains à son front, comme si la lucidité de sa pensée se troublait.

— Il serait trop long et inutile, continua l'Américain, de vous dire comment, pourquoi, à la suite de quelles circonstances, M. Nicaise Pilafe était au Transvaal. Ma cause l'intéressait, le passionnait, paraît-il, et l'ayant prise à son propre compte, il en poursuivait la solution, en dehors de vous-même. Qu'il me suffise de vous déclarer que ce fut par lui que je devins possesseur et du portefeuille de votre mari et de l'acte par lequel il proclamait mon innocence.

— Tout cela est étrange, observa Mme de Manaure, mais ne m'explique pas comment M. Nicaise Pilafe vous mit en possession du document qui m'avait été dérobé.

— Je crois me souvenir, fit Jackson, que votre mandataire, devenu mon ami, m'affirma tenir ce document de vous-même. Mais, comme il ne me fournit aucun détail, à cet égard, comme je ne lui demandai pas de m'en donner, je ne saurais démêler, pas plus que vous, le mystère qui semble envelopper cette phase de votre existence et de la mienne.

Mme de Manaure ne put se défendre d'une interrogation :

— Pourquoi M. Nicaise Pilafe, après vous avoir quitté, n'est-il pas revenu auprès de moi?... Pourquoi même, ne l'ai-je jamais revu, depuis cette époque ?

— Parce que, répliqua l'Américain, M. Nicaise Pilafe avait décidé de me laisser agir seul, désormais, et selon que je le jugerais convenable.

La baronne restait, devant son interlocuteur, comme privée de toute pensée.

Cependant, elle tressaillit, soudain, et murmura :

— Ce papier... ce document... eh bien, que comptez-vous en faire ?

Jackson crut deviner, en la pauvre femme, la crainte qu'il ne se servit de l'aveu de M. de Manaure pour troubler sa quiétude, pour répandre l'opprobre sur son nom.

— Vous demandez ce que je compte faire de l'aveu de votre mari ? dit-il, avec un calme effrayant. Voici ma réponse...

Et, rapidement, faisant flamber une allumette, il s'appréta à mettre le feu au papier qui, seul, constituait la preuve de son innocence.

Devant cet acte de folle générosité, Mme de Manaure jeta un cri, et, rejoignant l'Américain, elle l'empêcha d'accomplir son dessein.

Jackson eut, alors, un sourire d'infinie tristesse, de profonde pitié.

— A quoi bon, fit-il, vouloir conserver cette pièce, puisque je ne veux pas l'employer en faveur de mes intérêts?... A quoi bon vouloir exhumer Georges Maucourt de la tombe en laquelle il doit rester enseveli?... Séparons-nous et oublions-nous. Il le faut, pour nos enfants, pour nous-mêmes... L'avenir, la joie de ceux qui nous sont chers, exigent qu'un adieu éternel soit prononcé entre nous... Résignons-nous, car le destin ne pourrait nous rapprocher que pour nous frapper encore de nouvelles douleurs, que pour briser, peut-être, par nous, le cœur de nos enfants.

Défaillante, Mme de Manaure balbutiait des mots confus, et Jackson, redoutant qu'une crise nerveuse ne s'emparât d'elle, allait, de nouveau, l'exhorter à le quitter, lorsque la porte du salon s'ouvrit tout à coup, et Hubert, pâle, ému, apparut.

### III

Longtemps, le jeune homme était resté, dans sa chambre, le cœur palpitant, l'oreille tendue, frémissant au moindre bruit.

Par la porte laissée entre-bâillée, il épiait le départ de Mme de Manaure, impatient de surprendre quelque indice qui lui permit de deviner ce qui s'était passé entre elle et son père.

Mais l'entretien se prolongeant indéfiniment, les heures se succédant avec une déconcertante lenteur, il n'avait pu davantage se résigner à l'attente ; il était descendu et il était entré dans le salon.

Nerveux, bouleversé par la pensée de cette entrevue interminable, dans laquelle se discutaient son bonheur, son droit à la vie, même, car il comprenait bien qu'il ne traînerait plus que des jours misérables si Renée ne lui était pas donnée, Hubert avait désobéi à son père, mû par une force plus puissante que sa volonté, et il avait osé se jeter entre Mme de Manaure et Jackson, insouciant de la colère qu'un acte aussi audacieux allait provoquer chez celui-ci.

En cet instant, l'entretien de Mme de Manaure et de l'Américain prenait fin. Hubert ne put donc entendre aucune des paroles que venaient d'échanger les deux interlocuteurs.

A sa vue, la baronne avait eu un mouvement d'effroi dont Jackson avait compris la signification périlleuse.

Si Solange, pensait-il, allait se trahir ! Si, cédant à



**THEATRE de la Chaux-de-Fonds**  
Bureaux à 7 1/4 h. Rideau à 8 h.  
**Dimanche 29 Janvier**  
**GRANDE**  
**Représentation**  
**Gymnastique et Musicale**  
donnée par la  
**Société fédérale de Gymnastique**  
**L'ABEILLE**  
avec le bienveillant concours de la  
Musique Militaire  
**les ARMES-RÉUNIES**  
sous la direction de M. Séb. MAYR, prof.  
Dès 2 heures après midi,  
**Grande Matinée**  
à prix réduits  
avec le bienveillant concours de  
**l'Orchestre SAINTE-CÉCILE**  
Pour plus de détails, lire MARDI  
soir L'IMPARTIAL. 842-1

**Apprenti Commis**  
est demandé dans un bureau d'affaires  
important du Jura qui offre chambre et  
pension. On exige excellente moralité,  
connaissance des deux langues et belle  
écriture. — S'adresser par écrit à l'agence  
Haasenstein & Vogler, à St-Imier, sous  
chiffres F-468-J. 834-2

**La Pension bourgeoise**, rue de  
la Balance 16, au 1er  
étage, à gauche, demande encore quelques  
pensionnaires. 844-3

**LE PATINAGE SERA OUVERT**  
DIMANCHE 22 JANVIER jusqu'à MIDI  
En cas de beau temps  
**FÊTE de NUIT avec musique**  
Ouverture à 6 heures du soir.

**AUX MAGASINS RÉUNIS**  
Place du Molard 3 GENÈVE 3, Place du Molard  
Succursales : Berne et Lausanne  
◆ **MAISON FERNAND CROMBAG** ◆  
La plus ancienne et la plus importante Maison de vente à crédit  
par abonnement de la Suisse, fondée en 1878.

A l'avantage de porter à la connaissance du public de la Chaux-de-Fonds et des environs qu'elle a chargé de sa représentation M. H.-F. CALAME, rue de la Demoiselle 92. Sa très riche collection se compose des articles suivants : Tissus en tous genres pour robes de dames, tels que : Beige, Serge, Mérinos, Cachemir, Cheviot, Crépons, Mousseline, Percales, etc. Toiles, fil et coton, Nappes et Serviettes, Essuie-Mains, Cotonne, Cretonne, Couffin, Matelas, Crins, Plumes, Edredons. Etoffe meuble telles que : Cretonne, Reys, Damas, Souclés, Moquette, Etoffe, Jupons, Moire et rayé. Rideaux blancs et couleurs. Chemises blanches sur mesure. Vêtements sur mesure. Draperie. Confection pour Hommes. Complots, Pardessus, Pélerines, Manteaux officier, Pantalons, Gilets, Gilets de chasse, Caleçons, Camisoles. Chaussures en tous genres. Mouchoirs de poche. Chaussettes. En un mot, tous les articles de toilette et de ménage.

**Facilités de paiements.**  
Pour tous renseignements, s'adresser chez M. H.-F. CALAME,  
rue de la Demoiselle 92. 18902 0

**IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES** en tous genres et couleurs,  
IMPRIMERIE COURVOISIER

**ATTINGER Frères, Editeurs**  
Neuchâtel  
VIENT DE PARAÎTRE  
**Souvenir**  
du XXV<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de  
l'Eglise évangélique  
NEUCHÂTELOISE  
indépendante de l'Etat, célébré à Neuchâtel, les 31 octobre et 1er Novembre 1878.  
Publié par le Synode de cette Eglise.  
Un volume in-12. Prix 1 fr. 50.  
N-704-N 833-2

**MAISON**  
On demande à acheter une maison de  
rapport, bien placée au centre de la ville  
et avec dégagements. — Adresser les offres  
avec indication de conditions, assurances,  
rapport, etc., sous initiales B. E. 10,  
Poste restante, La Chaux-de-Fonds. 828-3

**Sertisseuse** d'échappements ancre pour-  
rait encore entreprendre  
quelques cartons par semaine; ouvrage  
conscientieux. — S'adr. rue de la Serre 8,  
au 3<sup>me</sup> étage. 531-1

**Une jeune demoiselle** sérieuse, ayant  
été commis  
dans une grande fabrique, cherche une  
place dans un bureau ou comptoir pour  
faire l'entrée et la sortie. Références à dis-  
position. — S'adresser sous initiales L.  
S. 11. Poste restante. 657-1

**Remonteur.** Un bon remonteur de  
finissages ou metteur en  
boîtes cherche à se placer de suite ou  
dans la quinzaine. Certificats à dispo-  
sition. — S'adr. sous chiffres M. L. 639  
au bureau de l'IMPARTIAL. 639-1

**Assujettie.** Une demoiselle demande  
place comme assujettie tail-  
leuse pour habillements de petits gar-  
çons. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier  
23-A, au rez-de-chaussée, à droite. 624-1

**Une dame** se recommande pour des  
tricotages. — S'adresser  
rue du Collège 10, au 2<sup>me</sup> étage.  
A la même adresse, à vendre, faute  
d'emploi, une machine à coudre, 1 table,  
1 lampe, des bouteilles et litres vides et  
1 bascule. 731-1

**Apprenti.** Une Société philanthropique  
cherche à placer un appren-  
ti, de préférence dans un des métiers sui-  
vants et chez des maîtres de la Chaux-de-  
Fonds, où il serait nourri et logé, soit :  
Pâtissier, boulanger, relieur-garnier,  
sellier, tapissier, ébéniste ou ferblantier.  
— Adresser les offres Case 5508, Grande  
Poste 656-1

**Un jeune homme** cherche place  
comme embauteur  
ou homme de peine; peut aussi aider aux  
travaux de bureau. — S'adresser rue du  
Grenier 33, au 2<sup>me</sup> étage. 630-1

**Remonteur.** On demande un bon remon-  
teur pour grandes pièces  
ancre. — S'adresser rue de la Demoi-  
selle 85. 654-1

**Graveur.** On demande un graveur-finis-  
seur. — S'adresser à l'atelier,  
rue de la Serre 91. 655-1

**GUILLOCHEUSE.** Dans un atelier de dé-  
coration de cuvettes soi-  
gnées on demande une guillocheuse. 616-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Boitiers.** On demande deux boitiers  
pour la boîte or. Capacités et  
moralité sont exigées.  
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 652-1

**Graveur de lettres.** Un bon ouvrier  
est demandé de  
suite.  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 645-1

**Servante.** On demande de suite une  
bonne fille forte et de toute  
moralité sachant le français pour faire la  
cuisine et le ménage. Gages, 30 fr. —  
S'adresser dans la matinée, rue de la  
Serre 10. 606-1

**Bonne d'enfant.** Une jeune fille forte  
et de toute moralité  
sachant le français est demandée de suite.  
— S'adresser dans la matinée, rue de la  
Serre 10. 607-1

**Remonteur.** On demande un remon-  
teur sérieux et capable. —  
Adresser les offres par écrit sous initiales  
F. S. 633 au bureau de l'IMPARTIAL. 638-1

**Servante.** On demande dans une pe-  
tite famille une fille propre  
et active pour aider au ménage. Bon gage  
et bon traitement. 614-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande de suite une  
bonne fille de toute moralité  
pour faire les travaux du ménage. 621-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** On demande de suite ou  
époque à convenir une bonne  
servante pour faire les travaux du mé-  
nage. — S'adresser à M. Maillard, Boule-  
vard de la Capitaine 9, au café.  
A la même adresse, un **jeune garçon**  
cherche place pour travaux d'atelier ou  
de magasin. 642-1

**Jeune fille.** On demande de suite une  
brave jeune fille pour s'ai-  
der aux soins du ménage. — S'adresser  
rue du Parc 18, au 3<sup>me</sup> étage. 634-1

**Logements à louer de suite ou pour**  
Saint-Georges. — S'adres-  
ser à M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la  
Demoiselle 135. 128-13\*

**A louer pour St-Georges 1899, 2<sup>me</sup>**  
étage Daniel Jean Richard 19,  
8 pièces, 2 cuisines, grandes dépendances,  
balcon, cour. — S'adresser même maison,  
1<sup>er</sup> étage, à droite. 18540-21\*

**Logement.** Pour cas imprévu, à remen-  
tre pour le 15 Mars ou Saint-  
Georges 1897, un beau logement de 3 pié-  
ces, exposé au soleil. Grande cour et dé-  
pendances, installation moderne. — S'ad.  
rue de l'Est 16, au 3<sup>me</sup> étage, à droite. 73-1

**Appartements.** A louer rue du Grenier  
de beaux logements  
composés de 4 chambres, situés au soleil,  
avec balcon et toutes les dépendances,  
plus une terrasse sur le haut de la mai-  
son, cour et jardin. — S'adresser rue de  
la Serre 96, au 2<sup>me</sup> étage. 79-1

**Appartement.** A louer pour le 23 avril  
1899, rue de la Paix 3,  
un 3<sup>me</sup> étage de 3 chambres et 1 alcôve  
ou chambre de bains. Buanderie, cour et  
confort moderne. — S'adr. à M. A. Bour-  
quin Jaccard, rue de la Paix 43. 535-1

**Chambre.** A remettre une chambre  
meublée ou non. A des per-  
sonnes de toute moralité. Prix modéré. —  
S'adresser rue du Nord 161, au rez-de-  
chaussée, à droite. 651-1

**A vendre** une table carrée, remise  
complètement à neuf, ainsi  
qu'un lavabo anglais, 1 matelas et 1 du-  
vet, 1 malle de voyage, ainsi que deux  
montres dont l'une pour dame.  
S'adresser rue du Doubs 139, à l'Epi-  
cerie. 18855-20\*

**Occasion !** A vendre un buffet de ser-  
vice à 4 portes massif (35 fr.),  
buffets à une et deux portes comme neufs  
depuis 20 fr., une jolie pendule neuchâte-  
loise grande sonnerie, un grand casier, un  
lutrin, 2 belles lampes à suspension (5 fr.)  
et beaucoup d'autres objets. — Achats,  
vente, échange. 617-1  
**SALLE DES VENTES, rue Jaquet-Droz 13.**

**A vendre** une bonne machine à arron-  
dir avec six broches et 15  
tasseaux, ainsi que les fraises; prix, 20 fr.  
— S'adresser rue Léopold-Robert 58, au  
pignon, à gauche. 646-1

**Occasion avantageuse.** Un grand solde  
d'étoffes  
noires pour robes, chevottes, granités,  
cachemires, mérinos et brochés d'Alsace,  
provenant d'une Liquidation, sont détaillés  
à des prix bien au-dessous de leur  
valeur réelle. — S'ad. A L'ALSACIENNE,  
rue de la Balance 2. 174  
**Coupons** de 2 à 6 mètres à vendre à  
très bas prix.

Le représentant des Grands Magasins

**A LA SAMARITAINE**

DE GENÈVE

se trouvant actuellement à La Chaux-de-Fonds se rendra  
avec sa riche collection de **TISSUS, LINGERIE, CONFECTIONS,**  
**LITERIE et AMEUBLEMENTS** en tous genres chez les per-  
sonnes qui lui en feront la demande, sous les initiales **A. M. L.,**  
Poste restante, **La Chaux-de-Fonds.**

Les Grands Magasins 486-5

**A LA SAMARITAINE, (DE GENÈVE)**  
offrent à leur clientèle de **grandes facilités de**  
**payement sans augmentation de prix.**

**Allgemeine Electricitäts-Gesellschaft Basel**  
à BALE, Gerbergasse 44  
Société Anonyme  
se charge d'installations de la lumière électrique de tout genre, à relier à un réseau existant. Spécialité d'installations de  
villas, hôtels et fabriques. MA-2387 Z 2710 1  
Grand assortiment de pièces de rechange, telles que : Lampes à incandescence, crayons de charbon, interrupteurs, boîtes de  
raccord, douilles, fils conducteurs et matériel d'isolation de toutes sortes.  
**Lustres. Appareils de chauffage. Tubes Röntgen.**

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

**LE** 45  
**Cheveu de mon existence**

PAR  
**ROGER DOMBRE**

Et en elle-même elle ajouta :  
« J'ai vous; que m'importe le reste?  
— Alors, Yvette, j'ai une dette envers  
vous.  
— Laquelle? fit-elle étonnée.  
— Mon pari perdu.  
— Ah! oui, nous avions parié une dis-  
crétion.  
— Mais vous vous êtes acquitté depuis long-  
temps.  
— Comment cela?  
— Et l'amour de nid que vous m'avez ar-  
rangé là-haut? — C'est une dépense folle qui  
vaut vingt paris perdus.  
— Mais je ne l'entends pas ainsi, moi.  
En effet, dès qu'il put aller à la ville, au  
premier beau jour et ses forces étant reve-  
nues comme par enchantement, Marpré ap-  
porta à sa pupille un ravissant écriin conte-  
nant une non moins ravissante bague faite  
d'un simple anneau d'or, orné d'une perle  
unique, d'une grosseur raisonnable mais d'une  
pureté incomparable.  
Yvette devint rose de plaisir et d'émotion,  
moins du présent lui-même, quoiqu'elle ne  
possédât pas de bijou, que de l'attention du  
donateur.  
Et il semblait si heureux lui-même de le lui  
causer, ce plaisir!  
Elle était redevenue l'Yvette d'autrefois,  
rienteuse, insouciant, bien portante; elle se sen-  
tait heureuse d'être auprès de lui, heureuse  
de voir le printemps refluer aux Mordettes,  
et enfin d'égayer tout ce qui l'entourait.  
Toutefois, elle n'était plus toujours occupée  
comme jadis; on la trouvait souvent seule au  
fond du parc, songeant, les bras ballants, les  
yeux perdus dans la vague; ou bien elle de-  
meurait dans sa jolie chambre, encore inac-  
tive et le front pensif.  
Elle avait rassuré ses cousins en leur don-  
nant de bonnes nouvelles des deux malades  
en pleine voie de guérison, et les jeunes de  
Marpré avaient répondu; mais le ton de leurs  
lettres était moins gai, ils manquaient d'en-  
train ou semblaient être tous les deux sous le  
poids d'une déception.  
Décidément, San-Remo ne réussissait à pé-  
ntrer dans la famille.  
Ils parlaient même vaguement de revenir  
bientôt, et non à Paris mais aux Mordettes eux  
aussi, et en plein avril.  
Qu'avaient-ils donc?

A vrai dire, Yvette aimait autant qu'ils ne  
revinssent pas tout de suite.  
Ces journées, qui s'écoulaient presque en  
tête à tête perpétuel avec Xavier de Marpré,  
lui étaient délicieuses.  
Ils avaient repris leurs promenades soit à  
pied, soit à cheval et encore souvent en voi-  
ture, dans le parc ou dans les alentours des  
Mordettes; ils passaient de longues heures en-  
semble, les jours de pluie, dans la bibliothé-  
que où le chatelain choisissait à sa pupille les  
ouvrages qu'elle pouvait lire.  
Le soir, dans le grand salon où flambait un  
beau feu, on faisait de la musique, car, sa-  
chant causer un immense plaisir à Mlle Lemé-  
riel, Xavier s'était remis à chanter.  
Et aucun des deux ne se demandait d'où lui  
venait cette paix durable, cette joie de se sen-  
tir revivre ensemble avec le renouveau de la  
nature et surtout cette ivresse d'être encore  
sous le même toit, de respirer le même air,  
d'aimer les mêmes choses.  
Un matin que le chatelain venait de dépouil-  
ler son courrier dans lequel se trouvait une  
lettre de Gérard, il demanda à brûle-pourpoint  
à sa pupille :  
— Que pensez-vous de M. de Geovres? à  
peu près comme il l'avait interrogée six mois  
auparavant au sujet du baron de Saint-  
Liévreux.  
Elle sourit à ce souvenir et répondit, non  
moins franche :  
— Je pense beaucoup de bien de lui, outre  
que c'est un beau garçon souple, fin, distin-  
gué, il est plus sérieux qu'on ne croit et il a  
de l'énergie. Juliette à un grand faible pour

lui; mais la pauvre petite, elle devrait se ren-  
dre à l'évidence. Je suis fixée depuis long-  
temps sur les sentiments de M. de Geovres, il  
aime réellement la petite Estaly.  
— Vous êtes d'autant plus perspicace,  
Yvette, que leurs fiançailles sont maintenant  
chose officielle, Gérard me l'annonce.  
— Oh! pauvre Juliette! et que dit-elle?  
— Elle a, paraît-il, un gros chagrin, mais  
elle le dissimule le plus possible et elle fait  
bien.  
— Oui, pour elle et pour Gérard il faut de  
la tenue coûte que coûte; bah! elle se consola-  
ra à la longue. Elle aura un autre mari, un  
peu moins réussi peut-être, mais enfin on  
prend ce qu'on trouve et on ne trouve pas  
toujours un phénix. Je la plains tout de même,  
car ce n'est jamais agréable de souffrir d'une  
double blessure: blessure de cœur et blessure  
d'amour-propre.  
— Comment diable a-t-elle été s'éprendre  
de ce garçon-là?  
— Est-ce qu'on sait? murmura Mlle Lemé-  
riel devenue soudain toute songeuse; cette  
maladie-là vient sans qu'on la cherche, parce  
qu'elle doit venir. Et j'aime mieux voir Ju-  
liette et Gérard avec une affection sérieuse,  
même contrariée, au moins ils ne sont plus  
des jeunes gens sans âme, appartenant tout au  
monde.  
— Comme vous parlez bien, Yvette! fit Mar-  
pré qui l'écoutait, un sourire sous sa mous-  
tache fine. Et vous donc, quand éprouverez-  
vous un sentiment sérieux?  
(A suivre).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité  
avec la Société des Gens de Lettres.



# TOMBOLA

DE LA

## Fanfare du Grutli de La Chaux-de-Fonds

Tirage le Lundi 20 Février 1899

**DÉPÔTS DES BILLETS :**  
(Prix : 50 centimes)

### Magasins.

**MM.**  
Daum, Epicerie, rue D. JeanRichard 35.  
M. Delétraz, Epicerie, rue de la Ronde 26.  
Gy, coiffeur, Léopold-Robert 53.  
L. Gobet & Cie, Epicerie, rue du Coq.  
Guinand & Dupuis, Epicerie, Place Neuve.  
Graber, Epicerie, Place de l'Hôtel-de-Ville.  
Haldimann, fourn. d'horl., Léop.-Robert 2.  
Adrien Heger, coiffeur, Demoiselle 136.  
B. Jacob, boulangerie, Charrière 2.  
Albert Joërin, coiffeur, D. JeanRichard 16.  
Kuffer, coiffeur, rue du Manège 22.  
Max Kielinger, chapelier, Chapelle 4.  
Magasin de consommât., Jaquet-Droz 27.  
J.-H. Matile, habillements, Léop.-Rob. 5.  
Henri Matthey, Machines à coudre, rue du Premier-Mars 5.

Mlle Matthey, Papet., Léop.-Rob. 13 bis.  
Pellaton, mag. aliment., Paix 71.  
Chér. Pellegrini, épicerie, Demoiselle 99.  
J. Robert, coiffeur, rue Jardinière 70.  
Rucklin-Fehlmann, chemisier, Place de l'Hôtel-de-Ville.  
Sagne-Juillard, horlogerie, Léop.-Rob. 38.  
Henri Sandoz, fourn. d'horl., rue Neuve 2.  
Schanz frères, fournitures d'horlogerie, rue Neuve 14.  
Steilberger, négociant, Léopold-Robert 51.  
Tirozzi & Cie, porcelaines, Léop.-Rob. 21.  
Jean Weber, épicerie, rue Fritz-Courv. 4.  
J. Wasserfallen, coiffeur, Demoiselle 2.  
Ant. Winterfeld, rue Léopold Robert 59.

### Établissements publics.

**MM.**  
Jules Guinand, rue de la Charrière 4.  
Henri Robert-Studler, B. de la Capit. 11.  
Jules Studler-Weber, B. de la Capitaine 5.  
Paul Maillard, B. de la Capitaine 9.  
Arnold Rihs, rue de la Charrière 19.  
Léopold Sonsttag, rue D. JeanRichard 7.  
Auguste Hoffmann, rue Jaquet-Droz 50.  
A. Méroz-Flückiger, rue Fritz-Courv. 6.  
Charles Brunner, rue de la Paix 83.  
Antoine Meunier, B. de la Citadelle 1.  
F. Schiffmann, rue du Progrès 63.  
Otto Ulrich, rue Léopold-Robert 24.  
G. Biedermann, rue du Progrès 2.  
David Ritter, rue du Parc 90.  
Vital Matthey, Epilateurs.  
Paul Burnier, rue du Rocher 2.  
Jean Gysi, rue du Premier-Mars 7-A.  
Frédéric Baillod, rue St-Pierre 24 ou Léopold-Robert 18-A.  
Cercle ouvrier, rue de la Serre 35-A.  
B. Bastalori, rue Daniel JeanRichard 35.  
A. Gosteli-Pfister, place de l'Ouest.  
G. Hermann, rue des Terreaux 1.  
Jacob Zimmer, rue du Collège 25.  
E. Daum-Meyer, rue du Collège 3.  
Ch. Nuding, rue du Parc 70.  
Jean Stucki, rue Léopold-Robert 61.

### Magasins de Tabacs.

**MM.** 835-3  
Paux, Victor, rue du Versoix 1.  
Bainier, Rudolf, rue Léopold-Robert 19.  
Barbezat, veuve d'Auguste, Léop.-Rob. 25.  
Monnier, Ulysse, rue D. JeanRichard 25.  
Augsburger, Henri, rue de la Demoiselle 39.  
Mme Montandon, rue du Parc 81.  
Châtelain-Nardin Ed., rue du Parc 62.  
« Au Nègre », rue de la Balance 16.

## Avis aux Fabricants d'horlogerie

Un atelier de terminages pouvant fournir régulièrement entreprendrait encore 1 à 2 grosses par semaine de petites pièces. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 848-3

### OUTILS DE BOITIER

A vendre à bon marché, faute d'emploi, un lami noir plat, un dit pour passer les carrures et lunettes, une machine neuve (Ortlieb) à froter les fonds et cuvettes, plusieurs roues en fonte, une balance Grabhorn, une fournaise avec ventilation, ainsi que beaucoup d'autres objets. S'adresser à M. N. Hauert, rue des Terreaux 25. 847-3  
A la même adresse, on achèterait une lampe à souder au gaz, avec soufflet.

**Tourbe.** A vendre tourbe malaxée et korbis (18 fr.). S'adresser à M. J. Schneider, Gare du Grenier. 846-3

**Repasseuse en linge.** Une bonne ouvrière repasseuse de linge, très recommandable, cherche une place pour le 15 février. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 800-3

**Un jeune homme** 23 ans, sérieux et de bonne conduite, cherche place dans un bureau, magasin ou comme encaisseur. Références à disposition. 818-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune homme** sachant le français et l'allemand, cherche place pour n'importe quelle occupation dans un magasin ou brasserie ou comme commissionnaire. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 30, au Café Calame. 822-3

**Une dame** d'un certain âge, sachant bien cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, cherche place au plus vite dans un petit ménage. Références à disposition. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 845-3

**Graveur.** Un ouvrier graveur, sachant tracer, finir et chambrer pour l'émail, très régulier au travail, demande place chez un patron sérieux. S'adresser chez M. Paul Marthaler, rue du Premier Mars n° 16 n.

**Un homme** marié, de toute moralité, cherche place de concierge ou homme de peine dans un magasin ou atelier. S'adresser par écrit, sous initiales L. M. 721, au bureau de l'IMPARTIAL. 721-2

**Polisseuse.** Une bonne polisseuse entreprendrait une ou deux grosses de cuvettes par semaine, soit or, argent ou métal; on entreprendrait aussi des polissages de boîtes argent. S'adr. chez Mme Matthey, rue des Fleurs 3, au pignon. 728-2

**Guillocheuse** pour la ligne-droite, cherche quelques heures. S'adresser rue du Grenier 10, au 1er étage. 732-2

**Servante.** Une personne d'un certain âge et de toute moralité, connaissant bien la couture, cherche place pour faire un petit ménage simple, maison d'ordre, et si possible chez des personnes seules. Bon traitement est exigé. S'adresser chez Mme Kuffer, Chemin du Rocher 2, Neuchâtel. 715-2

**Une demoiselle** de 18 ans demande à entrer dans un bon comptoir pour tenir les écritures. Excellentes références à disposition. — Offres par écrit sous K. C. 670 au bureau de l'IMPARTIAL. 670-3

**Doreuse.** Une jeune ouvrière doreuse de mouvements et de roues demande place stable de suite ou dans la quinzaine. 554  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Finisseuse.** Une bonne finisseuse de boîtes ou demande des finissages à faire à la maison: ouvrage prompt et soigné. 581  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Menuisier.** Un bon menuisier, spécialité pour les caisses, demande de l'ouvrage suivi. S'adresser rue D. JeanRichard 33. 595

**Sommelière.** Une honnête fille cherche place de suite, comme sommelière, dans un bon établissement de la localité. 566  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune homme** de 17 ans cherche place pour n'importe quelle occupation dans magasin ou brasserie, où il pourrait apprendre le français. S'adr. rue du Versoix 7, au magasin D. Hirsig.

**Doreuse.** On demande de suite une bonne ouvrière doreuse, bien payée; plus une apprentie. S'adresser à Mme Singelè, rue Jaquet-Droz 14-A. 804-3

**Guillocheur.** Place disponible pour être occupé entièrement. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 802-3

**Graveur de lettres.** On demande de suite un graveur de lettres. S'adr. chez M. Guillaume Henry, rue Léopold-Robert 88-A, au 4me étage. 801-3

**Remonteurs.** On demande de suite quelques bons remonteurs pour petites pièces cylindre 10 et 11 lig. Capacités exigées. S'adresser chez M. Paul Soguel, rue Alexis-Marie Piaget 47. 823-3

**Graveur.** On demande un bon finisseur à l'atelier William Grandjean, rue du Puits 1. — Ouvrage assuré. 820-3

**Emboîteur.** On demande de suite un bon ouvrier emboîteur. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, en ville. n-259-c 832-3

**Remonteur.** On demande un bon remonteur pour petites pièces 11 lig. cylindre et 14 lig. ancre; travail fidèle exigé. 843-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Oxydeuses.** Deux bonnes ouvrières oxydeuses, habiles sur les brosses, trouveraient places stables aux ateliers G. Spillmann, à St-Imier. 783-3  
A la même adresse, deux bonnes finisseuses de boîtes métal et acier trouveraient places stables, aux pièces. Gain moyen : 4 fr. par jour; machines à équarrir.

**Commissionnaire.** On demande un jeune garçon libéré des écoles pour faire des commissions. S'adr. rue du Temple-Allemand 47. 796-3

**Servante.** On demande de suite une bonne servante sachant faire les travaux d'un ménage. Bon gage. 825-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Apprentie.** On demande de suite une apprentie LINGERE. S'adresser rue de la Demoiselle 12 a, au 1er étage. 275-4

**Pivoteur.** On demande un bon pivoteur pour petites pièces ancre. S'adresser chez M. H.-Alb. Didisheim, rue Daniel JeanRichard 43. 708-2

**Doreur.** On demande, pour entrer de suite, un bon ouvrier greneur. S'adresser rue des Granges 14, au 1er étage. 730-2

**Polisseuses.** Trois à quatre polisseuses de boîtes argent sont demandées de suite aux ateliers de Mme Nicolet-Juillard, rue du Rocher 20. 660-2

**Employé.** On demande un employé capable, parfaitement au courant de la fabrication. — Adresser les offres Case 430, Chaux-de-Fonds. 737-2

**Colporteur.** On demande une personne honnête pour colporter. S'adr. rue du Parc 91, au rez-de-chaussée, à gauche. 659-2

**Demoiselle de magasin.** Dans un magasin de Nouveautés et Confections, on demande une demoiselle de magasin au courant des affaires. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 729-2

**Jeunes filles.** On demande pour de suite deux jeunes filles comme apprenties taillieuses. S'adr. chez Mme Bosshardt, rue de l'Est 18. 684-2

**Commissionnaire.** On demande un jeune garçon pour faire les commissions. S'adresser à M. A. Barfuss, rue Léopold-Robert 58. 716-2

**Apprentie.** On demande une jeune fille comme apprentie polisseuse de cuvettes. Rétribution immédiate. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 13, au 3me étage. 727-2

**Apprenti.** Un jeune homme sérieux pourrait entrer comme apprenti boulanger. S'adresser chez M. Paul Zwahlen, rue du Progrès 65. 415-2

**Appartement.** A louer de suite ou pour époque à convenir un bel appartement composé de 2 pièces, cuisine, alcôve et dépendances; eau installée. 816-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartements.** A louer pour St-Georges, dans un beau quartier, exposé au soleil, un 1er étage de 4 pièces et dépendances, balcon, eau et gaz. Cour et buanderie. Pour St-Georges ou avant, un dit au 2me étage. S'adresser rue de la Demoiselle 41, de 1 à 4 heures, au 1er étage, à gauche. 812-24

**Logements.** A louer pour St-Georges deux logements de 3 et 4 pièces; plus, un pignon à 2 pièces; le tout bien exposé au soleil. 830-3  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jolie chambre.** A louer de suite une jolie chambre meublée, exposée au soleil, à une dame ou demoiselle de toute moralité et travaillant dehors. S'adresser rue du Doubs 29, au rez-de-chaussée, à gauche. 826-3

**Chambre** meublée, au soleil, est à louer de suite rue de la Serre 81, au rez-de-chaussée; au besoin, on donnerait la pension. 821-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée à une demoiselle tranquille et travaillant dehors. S'adr. rue de la Demoiselle 45, au 3me étage, à droite. 824-3

**Chambre.** A louer, chez des personnes d'ordre, une chambre meublée exposée au soleil, à un monsieur tranquille et travaillant dehors. S'adr. rue du Progrès 53, au 2me étage. 841-3

**Chambre.** A louer de suite une belle et grande chambre bien exposée au soleil et bien meublée. S'adresser rue du Grenier 21, au 1er étage. 840-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée et chauffée. S'adresser rue de l'Industrie 19, au 1er étage, à gauche. 837-3

**Logements.** A louer pour St-Georges, rue Léopold-Robert 76, 2 logements de 3 pièces avec alcôve, 750 fr. S'adresser au premier. 653-18

**Appartement.** A louer pour St-Georges, proche, aux environs de la Chaux-de-Fonds, près de la ligne d'un régional, un joli appartement de 3 pièces, avec cuisine et dépendances, part de jardin. A convenance, on peut joindre un atelier de 4 fenêtres dans la même maison. 613-4  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**A louer** pour St-Georges, proche, rue des Terreaux 18, un 2me étage de 3 pièces, cuisine, corridor, alcôve et situé au soleil. S'adresser rue de la Demoiselle 75, au 1er étage, à droite. 743-2

**Appartement.** A louer pour Saint-Martin un bel appartement de cinq pièces, cuisine et dépendances, situé rue Léopold-Robert 23, au 3me étage. S'adresser chez Mme veuve Louis-Aug. Barbezat. 707-2

**Chambre.** A louer de suite à une personne seule, une chambre non meublée et bien exposée au soleil. S'adresser rue de la Charrière 51, au 3me étage. 714-2

**Chambre.** A louer de suite une belle chambre meublée, située à proximité de la Gare, à un monsieur solvable et travaillant dehors. S'adresser rue de la Demoiselle 99, au 1er étage, à gauche. 739-2

**Chambre.** A louer de suite ou pour époque à convenir, rue des Terreaux 18, une chambre non meublée et indépendante, exposée au soleil. S'adr. rue de la Demoiselle 75, au 1er étage. 744-2

**Chambre.** A louer de suite, une belle grande chambre meublée, à 2 fenêtres et indépendante. S'adresser rue du Premier-Mars 11-A, au 1er étage. 735-2

**A louer** pour St-Georges, proche, le 3me étage de la maison rue Fritz-Courvoisier 10, de 4 chambres, cuisine avec alcôve et dépendances. S'adr. au 1er étage. 472-3

**Pignon.** A louer pour St-Georges, proche, au centre de la ville, un pignon de 3 chambres, cuisine, chambre haute et bûcher. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 640-4

**On demande à louer** pour de suite une grande chambre non meublée, située si possible au centre du village. — Adresser les offres sous J. C. 734, au bureau de l'IMPARTIAL. 734-2

**On demande à louer** pour le 23 avril une petite maison d'habitation aux abords de la Chaux-de-Fonds; à défaut, deux logements dans la même maison; un dit pour atelier de deux pièces et cuisine et l'autre de trois pièces et cuisine, pour ménage. S'adr. sous chiffres A. Z. 650 au bureau de l'IMPARTIAL. 650-1

**On demande à acheter** de suite contre paiement  
1 tour à guillocher.  
1 ligne-droite.  
1 lapidaire et des viroles.  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 712-2

**On demande à acheter** de rencontre un petit pupitre. S'adr. rue de la Charrière 8, au 1er étage. 827-3

**A vendre** 16 belles seilles à lessive en chêne, cerclées en fer, entièrement neuves, diamètre, 50 et 60 cm.; hauteur 30 et 36 cm., plus une jumelle de théâtre en nacre, monture jaune. S'adr. rue du Parc 77, au rez-de-chaussée, à droite. 817-3

**A vendre** à très bas prix: lits à coquille, mat et poli, noyer massif, avec matelas pur crin blanc et noir, depuis 200 fr.; lavabos avec 5 et 4 tiroirs; tables de nuit noyer poli à 15 fr. (avec marbre), six chaises rembourrées velours frappé grenat (12 fr. pièce), un piano noir tout neuf, ayant coûté 850 fr. pour 600 fr., potagers, secrétaires, commodes, armoire à glace ayant coûté 250 fr. pour 180 fr., chaises sculptées pour salle à manger, plusieurs pendules neuchâteloises, chaises d'enfant, deux malles de voyage, 1 fourneau à pétrole, lits d'enfants, lits de fer (15 fr.). Tous ces meubles sont entièrement neufs. S'adresser chez M. Meyer, rue du Puits 8, au 1er étage. 434-4

**A vendre** un excellent potager n° 11, petit pupitre, établi portatif, lit en fer complet (crin animal) fr. 50.—; malle de voyage; table à ouvrage. S'adr. à M. Jung, rue de la Charrière 19. 726 2

**Occasion!** A vendre un magnifique piano palissandre de la meilleure fabrique, cédé pour le bas prix de 350 fr. — Achat, Vente et Echange. SALLE DES VENTES, rue Jaquet-Droz 13. 719-2

**A vendre** pour cause de déménagement Lits neufs et usagés, tables rondes, ovales, carrées, un lavabo, canapés, chaises, tables de nuit, commodes, lits d'enfants, tableaux, un potager. Le tout bon marché. S'adresser rue du Parc 46, au sous-sol. 742-2

A vendre un beau chien St-Bernard, très fidèle, âgé de 3 1/2 ans et d'une mère primée, au prix exceptionnel de 80 fr. — Pour le voir, s'adresser au Valanvron 14, et pour les autres renseignements à MM. Spychiger frères, à Sonceboz. 713-2

**A vendre** faute d'emploi les vitrines suivantes, provenant de l'Exposition de Bruxelles. Bois noir et filets or. Garnies velours vert.  
a) 1 vitrine pour étalage horizontal, largeur, 1 mètre, hauteur, 55 cm., profondeur, 65 cm. Buffets intérieurs.  
b) 1 vitrine murale à fronton sculpté, hauteur 1 m. 25, largeur, 1 m. 10. Pourrait convenir à un photographe.  
c) 1 vitrine mobile à fronton sculpté, pour étalage horizontal, largeur, 90 cm., profondeur, 35 cm., hauteur, 30 cm. — S'adresser à M. Paul Ditisheim, fabricant d'horlogerie, rue de la Paix 11, Chaux-de-Fonds. 1-2

**Potagers.** A vendre à des prix exceptionnels plusieurs beaux potagers usagés avec accessoires neufs. S'adresser chez M. N. Bloch, rue du Marché 1 (maison de l'Imprimerie A, Courvoisier, 585  
Egalement toujours bien assorti en potagers neufs garantis excellents.

**Un gros chien** jaune et blanc s'est rendu chez M. Christ Geiser, à la Cibourg. — Le réclamer contre les frais d'usage au sus-signé. 809-3

Trouvés un jeune chien. — Prière de le réclamer, contre frais d'insertion et désignation, chez M. Clerc, rue du Nord 153. 709-1

*J'ai patiemment attendu l'Eternel, Il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri.* Ps. XL, v. 1.

Monsieur Fritz-U. Perrenod et ses enfants, John, Hélène, Francis, Lisa, Fritz et Albert, Monsieur et Madame Ami Perrenod-Sandoz et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame et Monsieur L.-Constant Robert-Perrin et leurs enfants, aux Ponts-Martel, Monsieur et Madame Alcide Perrin et leurs enfants, à la Chaux-de-Milieu, Monsieur et Madame Louis Perrin et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Jules Perrin et leurs enfants, à St-Aubin, Monsieur et Madame Numa Perrin-Calame et leurs enfants, aux Ponts-Martel, Monsieur Emile Perrin, à la Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Fritz Roulet-Perrin et leurs enfants, aux Ponts-Martel, Madame et Monsieur Eugène Frelan-Perrin et leurs enfants, à Travers, Mademoiselle Lucie Perrin, à la Chaux-de-Fonds, Mademoiselle Emma Perrenod, en Angleterre, ainsi que les familles Perrenod et Perrin ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente  
Madame Lisa PERRENOD née Perrin  
que Dieu a retirée à Lui samedi, à l'âge de 50 ans 6 mois, après une longue et pénible maladie.  
La Chaux-de-Fonds, le 21 Janvier 1899.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **lundi 23** courant, à 1 h. après midi.  
Domicile mortuaire, rue de la Paix 47.  
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 839-1

Les membres de l'Union Chrétienne de Jeunes gens sont priés d'assister **Lundi 23** courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame Lisa Perrenod, mère de Messieurs John et Francis Perrenod, leurs collègues.  
Le Comité.

*Bien heureux sont ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.* Matthieu V, 9.

Monsieur Louis Huguenin, Mesdemoiselles Charlotte et Suzanne Huguenin, Madame veuve de Jules Huguenin et son enfant, Madame veuve d'Henri Montandon et ses enfants, Madame veuve d'Albert Ducommun et ses enfants, Madame veuve d'Auguste Montandon et sa fille, Madame veuve de Fritz Meylan et ses enfants, Monsieur Jules Montandon, Monsieur et Madame Paul-Auguste Ducommun, Monsieur Georges Dubois, et leurs familles, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
Madame LAURE HUGUENIN-GIRARD  
née MONTANDON  
leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui vendredi, à 11 heures du soir, à l'âge de 54 ans, après une courte et pénible maladie.  
La Chaux-de-Fonds, le 21 Janvier 1899.  
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Lundi 23** courant, à 1 heure de l'après-midi.  
Domicile mortuaire: Rue St-Pierre 20.  
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 806-1

Messieurs les membres du Cercle du Sapin et de la Société de cavalerie sont priés d'assister **Lundi 23** courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame LAURE HUGUENIN-GIRARD, mère de M. Louis Huguenin, leur collègue.  
807-1

Messieurs les membres du Groupe d'E-pargne La Glaneuse sont priés d'assister, **Lundi 23** courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame LAURE HUGUENIN-GIRARD, mère de leur collègue et ami, Monsieur Louis Huguenin. 838-1

Monsieur S. Guilloid, Monsieur J. Zahnd et ses enfants, ainsi que les familles Friedeland et Richner, à la Chaux-de-Fonds, Guilloid, Cressier et Javet, au Vully, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère mère, grand-mère, belle-mère, sœur et parente.  
Madame veuve SUSETTE JAVET  
que Dieu a rappelée à Lui, Vendredi à 1 heure du matin, à l'âge de 62 ans, après une longue et pénible maladie.  
La Chaux-de-Fonds, le 21 Janvier 1899.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 22** courant, à 1 heure après midi.  
Domicile mortuaire: Hôpital.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 831-1

*Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai.*

Madame et Monsieur A. Ramseyer-Moser et leur enfant, Madame veuve Anna Sommer-Moser et ses enfants, Madame et Monsieur L. Greber-Moser et leurs enfants, Mademoiselle Elise Moser, Madame et Monsieur F. Reichen-Moser et leurs enfants, Madame et Monsieur Rossel-Moser, Monsieur Jean Moser, Monsieur J. Gurtner et ses enfants, Monsieur et Madame S. Gurtner et leurs enfants, à Koenitz (Berne), Monsieur F. Gurtner et ses enfants, Monsieur et Madame U. Gurtner, à Schwarzenbourg, Madame et Monsieur J. Robert-Gurtner et leurs enfants, Madame et Monsieur Richoz-Gurtner, en Amérique, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente  
Madame Barbara MOSER née Gurtner  
que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 7 1/2 h. du soir, à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie.  
La Chaux-de-Fonds, le 20 Janv. 1899.  
L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 22** courant, à 1 heure après midi.  
Domicile mortuaire: Rue du Temple-Allemand 71.  
On ne reçoit pas.  
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 771-1

Monsieur Henri Borno, Madame et Monsieur E. Carrard et leurs enfants, Monsieur Fernand Borno, à Morges, et les familles Borno, Rothenbühler, Sænger et Gnægi, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de  
Madame Anna BORNOZ née Gnægi  
leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur et parente, que Dieu a retirée à Lui jeudi, dans sa 59me année.  
Morges, le 20 Janvier 1899.  
L'enterrement aura lieu à **MORGES**, le **Samedi 21** courant à 3 heures après midi. Culte à 2 1/2 heures.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 753-1

*Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume des Cieux est pour ceux qui leur ressemblent.* Matthieu XIX, 14.

Monsieur et Madame Edouard Hunkelel-Perret ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la perte de leur cher enfant  
Edouard-James  
décédé vendredi 20 courant, à 8 1/2 heures du matin, à l'âge de 6 1/4 mois.  
La Chaux-de-Fonds, le 20 Janvier 1899.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Dimanche 22** courant, à 1 h. après midi.  
Domicile mortuaire, Rue Jaquet-Droz 58.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 791-1



# HORLOGERIE-BIJOUTERIE-ORFÈVRE

## Oscar FRÉSARD

### Hôtel-Central

Voir les Etalages et le grand choix à l'intérieur 1734-13\*

### COURS de DANSE

et de MAINTIEN

de 1837-1  
**M. Paul MISSEL-KUNZE**  
LOCAL:  
Brasserie LAUBSCHER, rue de la Serre 12

Le **Second Cours** commencera prochainement. Les succès obtenus jusqu'à ce jour sont la meilleure garantie d'appréhender les danses les plus nouvelles.

Leçons particulières. Leçons pour Sociétés.  
Prix avantageux. On parle Allemand.  
Pour renseignements, s'adresser au Magasin de Comestibles, rue du Marché 4.

### APPRENTIES

La Société suisse des spiraux engagerait pour la nouvelle fabrique de la Chaux-de-Fonds quelques apprenties ayant, de préférence, déjà travaillé à l'horlogerie. 546-1  
Adresser les offres par lettres au Conseil d'administration, à la Chaux-de-Fonds.

### UNE DEMOISELLE

bien au courant de la comptabilité en partie double, trouverait place dans un bureau d'une fabrique d'horlogerie, à Bienne. Adresser les offres sous initiales B. D. 629, au bureau de l'IMPARTIAL. 629-1

### RESTAURANT

On demande à louer pour St-Georges un petit restaurant sur un bon passage, si possible avec un peu de terres cultivables. — S'adresser sous R. O. 597, au bureau de l'IMPARTIAL. 597-1

## Charles Wyss

EXPORT  
BUCHS (St-Gall)

Chevreaux entiers, de 12 à 20 kilos, 90 ct. le demi-kilo.  
Lièvres extra gros, beaux et frais, la pièce Fr. 4.50 à 5 fr.

### Volailles fines

Dindes extra, par demi-kilo. Fr. 1.—  
Oies » » » » » —.85  
Canards » » » » » 1.—  
Beurre de ménage, 4 kilos net, par colis postal, Fr. 9.—  
Escargots préparés à la Riffanet, 40 ct. la douzaine. 18 73-4

### Dépôt de Marchandises anglaises

Toiles coton, Mouchoirs fil et coton, Nappages, Linges-éponge, Draps de bains, Linges de cuisine, Etouffes pour costumes. 13180 17

— LAINES —  
**M<sup>me</sup> Montandon**  
Boulevard de la Fontaine 3

## De vastes locaux

à l'usage de MAGASINS dans un immeuble placé au centre des affaires et ayant une situation exceptionnelle, sont à louer pour le courant de l'année 1900. — Adresser offres, sous initiales P, R. V. 19377, au bureau de l'Impartial. 19377-25\*

## BOIS

A VENDRE 200 stères de bois de sapin mélangé de branches et fendu, bien sec; on donnerait la préférence à une ou deux personnes qui prendraient le tout. Prix modéré et facilités de paiement. Livrable à domicile et à volonté. — S'adresser à M. Pierre Gertsch, à La Ferrière. 740-3

### Magasin à louer

Le petit magasin, sous l'enseigne **Cordonnerie populaire**, rue Léopold-Robert 6, sera à remettre pour St-Georges 1899. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 58-4

**Boulangerie des Familles**  
50, rue Jaquet Droz 50.

Prix du PAIN: **32c.**  
le kilo. 3219 11  
comptant: 5 pour cent d'escompte.

## EXPOSITION DES MAGASINS DE L'ANCRE

1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> Devantures 16515-124\*  
**VÊTEMENTS** pour  
MESSIEURS ET JEUNES GENS  
3<sup>me</sup> Devanture  
**NOUVEAUTÉS**  
POUR  
ROBES de BAL  
4<sup>me</sup> Devanture  
**ARTICLES**  
blancs  
5<sup>me</sup> Devanture  
**TAPIS**  
MILIEUX de SALON

## BIERE

de la Brasserie par Actions „Feldschlosschen”  
à REBINFELDEN  
Aux débiteurs: 24 fr. l'hectolitre, rendu franco à domicile  
TÉLÉPHONE 221-1  
**EDGARD WIXLER, dépositaire.**

## AGENCE EN DOUANES

M. Joseph PÉTOLAT, a l'honneur d'informer MM. les fabricants d'horlogerie qu'il vient de créer une Agence en douanes, à Morteau. Il se chargera de toutes les formalités pour l'entrée, et de la réexpédition pour tous pays. Tous les soins seront apportés à la manipulation des marchandises qui lui seront confiées. 795-15

Joseph PÉTOLAT, à Morteau.

## UNE FABRIQUE

avec place pour 150 ouvriers et terrain à bâtir pour agrandissement, située dans un grand centre industriel de la Suisse, est à vendre sous de favorables conditions. Force motrice électrique suffisante à disposition.  
Adresser les offres sous chiffres H-171-Y, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Berne. 529-2

## HOTEL de la CROIX D'OR

Rue de la Balance 15, LA CHAUX-DE FONDS

Au centre des affaires, à proximité des arrêts du tram électrique, Belles chambres, bons lits. — Excellente cuisine, Dîners à toute heure, Manger à la carte, Repas sur commande. — Salles pour réunions. — Vins et consommations de premier choix. — Service actif et cordial. — Prix modérés. — Portier se rendant à la gare à tous les trains. Se recommande.  
6908-14 Le tenancier, Charles-F. BEHLER  
précédemment sommelier à l'Hôtel Central

Droguerie BOURQUIN, rue Léopold-Robert 39 150-5\*

GÉLATINE pour peintres en cadrans (Décalqueurs) reconnue la meilleure

## L'Art du Découpage

Spécialité d'articles et d'outils pour le découpage sur bois. — Dessins FUMEL, LORIN et BARELLI. — Machines à main et à pied. — Bois de choix et de toutes dimensions. — Accessoires pour le montage des objets. 16167-3

## E. KLIEBÈS

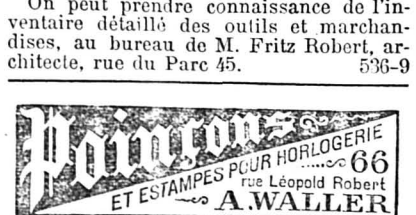
39, Rue de l'Entrepôt 39, GENÈVE

## RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. 17340-41  
**E. KAHLERT, relieur, r. de la Cure 3.**

## Occasion pour Entrepreneurs

A vendre tout le matériel d'un entrepreneur de maçonnerie, y compris une machine à vapeur (6 chevaux de force) avec une concasseur et une machine à faire le sable.  
On peut prendre connaissance de l'inventaire détaillé des outils et marchandises, au bureau de M. Fritz Robert, architecte, rue du Parc 45. 536-9



Attention! Un doreur demande à acheter un ATELIER en pleine activité. — Adresser offres par écrit, sous initiales E. B. 636, au bureau de l'IMPARTIAL. 636-1

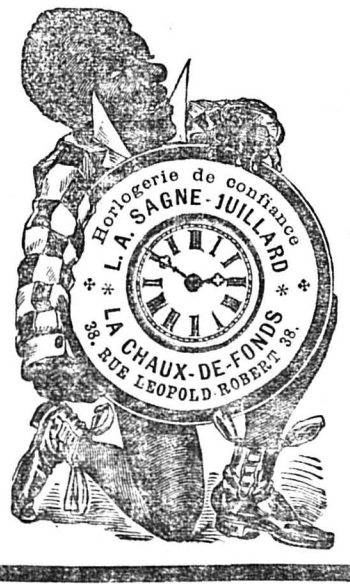
## A remettre

de suite ou pour époque à convenir un bon petit Magasin de Lait, Beurre et Fromages. Bonne clientèle, peu de reprise. — S'adresser, sous initiales S. M. 647, au bureau de l'IMPARTIAL. 647-1

## Pierristes et Sertisseurs

Tous les intéressés de la partie des pierristes et sertisseurs sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu **lundi 23 janvier 1899**, à 8 1/2 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville (salle du 2<sup>me</sup> étage). 790-1

MAGNIFIQUES CHOIX de  
Régulateurs, Pendules,  
Coucous, Réveils,  
Montres et Bijouterie  
or, argent et fantaisie.



17714 42

## Lait.

On demande de bonnes pratiques de confiance pour livrer du bon lait chaque jour. 549-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

## HABILLEMENTS COMPLETS

**J. Brandt**, tailleur, rue du Puits  
genres. Beau choix d'échantillons. Dégraissage et rhabillages. Travail garanti propre et soigné. Prix modérés. Façon d'habillement depuis 26 fr. Spécialité d'habillements pour jeunes garçons. 601-1



On peut se préserver d'une  
POITRINE étroite  
et enfoncée

en faisant emploi de mon **Lagader**, recommandé par les médecins. — Etend l'épine dorsale, supprime les défauts de bonne tenue, dilate la voûte de la poitrine.

Très utile pour la Jeunesse comme gymnastique de chambre. — Se vend chez  
**L. Tschäppät, masseur**

Élève du docteur B. de Quervain  
RUE DE L'INDUSTRIE 20  
— Disponible immédiatement. —  
A la même adresse,  
Seul remède sans douleur pour faire passer les corps aux pieds.  
— PATENTE —

## ASSOCIE

On demande un associé pouvant disposer de quelques mille francs pour exploiter une industrie peu connue dans le pays et pouvant donner du 50 % de bénéfice. — S'adresser aux initiales P. L. M. Poste restante, Chaux-de-Fonds. 19660-4



15252-12

## MAGASIN

A remettre pour 1<sup>er</sup> avril un petit magasin avec une grande devanture, situé au centre de la rue Léopold-Robert. — S'adresser rue Léopold-Robert 30, au 2<sup>me</sup> étage. 718-3\*

## Maison

On demande à louer, aux environs de la Chaux-de-Fonds, une maison avec un peu de terre. — Adresser les offres, sous lettres P. U. 578, au bureau de l'IMPARTIAL. 578-1

## Prés

A louer en bloc et de suite les prés situés au sud-ouest de la propriété des Arbres. 497-4  
S'adresser à M. E. DUCOMMUN-ROULET, aux Arbres.

## Boucherie Sociale

LA CHAUX-DE-FONDS  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
des Actionnaires

le VENDREDI 27 JANVIER 1899,  
à 8 1/4 h. du soir  
à l'Hôtel-de-Ville de La Chaux-de-Fonds

- Ordre du Jour:
1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
  2. Rapport du Comité de direction sur sa gestion et sa comptabilité pour l'exercice 1898.
  3. Rapport des contrôleurs sur le même objet.
  4. Nomination de la série sortante et d'un nouveau membre du Comité de direction. 675-2
  5. Nomination des contrôleurs-vérificateurs.
  6. Eventuellement révision des articles 26 et 29 des Statuts.
  7. Divers. H-226-6

Au terme des dispositions de l'art. 641 du Code fédéral des Obligations, les comptes, l'inventaire, le bilan, le compte de profits et pertes, et les rapports du Comité et des contrôleurs, seront à la disposition de MM. les actionnaires chez **M. Paul CHOPARD**, rue de la Paix 7, LA CHAUX-DE-FONDS, à partir du 18 janvier 1899.

## BOUCHERIE-CHARCUTERIE VIENNOISE

58 — RUE LÉOPOLD ROBERT — 58

## BOUDIN FRAIS

SAUCISSES au foie d'Allemagne  
10 centimes la pièce. 815-6

## EPICERIE-MERCERIE

A vendre dans un village du **Vignoble**, pour cause de cessation de commerce, un magasin d'épicerie et mercerie bien achalandé. 799-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

## MAGASIN

A LOUER de suite Beau Magasin à 2 grandes arcades, situé rue Léopold-Robert et au centre des affaires. — Adresser offres sous initiales A. Z. 797, au bureau de l'IMPARTIAL. 797-3

## Terrain à bâtir

mesurant 3624 m<sup>2</sup>, situé entre la rue du Jubbs et les rues de Bel-Air et du Temple Allemand, à vendre en bloc ou par parcelles.  
S'adresser à M. François Riva, rue des Terrains 29. 797-111

## A VENDRE

un attelage de revendeur composé d'un âne avec son harnais, un char à pont avec les montants et la toile pour banc de marché; le tout à de favorables conditions. S'adresser à M. Paul Girard, comestibles, Môtiers-Travers. 813-3

## Vins garantis naturels

Franco, gare l'acheteur, paiement 30 jours. 2 % d'escompte. 18324-43

**SAINT-GEORGES** 45 francs l'hectolitre.

**ARBOIS** 40 francs l'hectolitre.

**BARLETTA** 40 francs l'hectolitre.

**CATALOGNE** 32 francs l'hectolitre.

**ASTI** fût de 50 litres logé, 80 francs l'hectolitre.

**Martl & Fabrés**, Vins d'Espagne. COURGENAY (Jura-Bernois)

## TERMINEUR

On demande un bon termineur pour petites pièces cylindre 12 et 13 lignes. Certificats exigés. Ecrire case postale 413, Chaux-de-Fonds. 469

Un jeune homme demande à louer de suite une chambre meublée, si possible indépendante et exposée au soleil, située à proximité de la Place Neuve. — Adresser les offres sous initiales Z. K. 416 au bureau de l'IMPARTIAL. 419



THEATRE de la Chaux-de-Fonds

Dimanche 22 Janvier Bureau, 7 1/4 h. Rideau, 8 1/4 h. Seule Représentation de la Tournée ACHARD Le Grand Succès actuel CHÉRI Vaudeville en 3 actes, de MM. Paul Gavault et V. De Cottens On commencera par LE GUET-APENS Comédie en 1 acte, de MM. Victor de Cottens et P. Gavault Prix des places : Balcons, 3 fr. 50. — Premières, 3 fr. — Fauteuils d'orchestre, 2 fr. 50. — Parterre, 2 fr. — Secondes, 1 fr. 50. — Troisièmes, 1 franc. Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. Billees à l'avance chez M. Léop. Beck et Mme Evard-Sagne, 773-1

Café des SIX-POMPES Rue de la Balance 12. 543-1 SAMEDI et DIMANCHE dès 8 heures, Soirée musicale Invitation cordiale. Bonnes consommations. Se recommande, JOSEPH ZILLMANN.

Café V<sup>e</sup> F. Perret rue Fritz Courvoisier 41. 717-1 Dimanche 22 Janvier 1899 dès 3 h. après-midi Soirée familière Café des Alpes 12, Rue Saint-Pierre, 12 SAMEDI 21 JANVIER dès 7 1/2 h. du soir, 775-1 TRIPES ● TRIPES Mode neuchâtoise. FONDUE à toute heure BILLARD Se recommande, J. SOLARI.

BRASSERIE GAMBRINUS OTTO ULRICH 24 — Rue Léopold Robert — 24. Tous les jours et à toute heure CHOUCROUTE garnie On sert pour emporter ESCARGOTS Se recommande. 15181-33\* BRASSERIE DU CARDINAL Place de l'Hôtel-de-Ville. TOUS LES LUNDIS SOIRS dès 7 1/2 heures, 15263 17' Souper aux Tripes MACARONIS aux tomates Tous les jours : SAUCISSES DE FRANCFORT avec Meerrettig. Choucroute de Strasbourg avec viande de porc assortie. Excellente Bière genre Pilsen SE RECOMMANDE.

Café du Télégraphe PHONOGRAPHE avec enregistreur Genre tout nouveau. Avis aux chanteurs qui voudraient se reproduire. GRANDES SALLES au premier étage pour familles et sociétés. Tous les lundis : Gâteaux au fromage, Foie sauté et Macaronis aux tomates. FONDUE renommée Consommations de premier choix. Se recommande, A. Méroz-Fluckiger. — TÉLÉPHONE — 9649-44

RESTAURANT DES ARMES-REUNIES (GRANDE SALLE)

DIMANCHE 22 JANVIER 1899

Dès 2 1/2 h. après midi, GRAND CONCERT donné par L'UNION CHORALE (80 exécutants) sous la direction de M. S. MAYR, prof. avec le bienveillant concours d'un QUATUOR INSTRUMENTAL dirigé par M. Henri Wuilleumier, violoncelliste.

Programme PREMIERE PARTIE 1. Les gardes de nuit, chœur, Dard. Jeannin. 2. Fautes mûres les blés, romance pour ténor (M. E. M.) Jean-Bon. 3. Le Lévi, romance pour baryton, Pipolet. 4. Grand quatuor, pour flûte, violon, violoncelle et piano: a) Allegro, concertant. — b) Andante, — c) Finale, tarentelle, H. Wuilleumier. 5. Ohé, mams, chanson (M. H. G.) Tagliafico. 6. Je veux mourir, romance pour ténor (M. E. N.) Tosti. 7. Le printemps, chœur avec solo, Gouvy. DEUXIEME PARTIE 1. Sous la feuillée, chœur, Dard. Jeannin. 2. Ouverture de concert, pour flûte, violon, violoncelle et piano, H. Wuilleumier. 3. La mort du Christ, romance pour basse (M. A. H.) L. Pourny. 4. Trois cures-dents pour un sou, chansonnette comique (M. C. N.) Gobet. 5. Napsos, duo (MM. A. C. et C. J.) Masini. 6. Un beau-père pas commode, comédie (MM. A. S., E. M.) Zozime. 7. Violette d'Abazia, chœur, Venzel. ENTRÉE : 50 centimes. MM. les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison. 766-2

Grande REPRÉSENTATION

donnée par la Société fédérale de Gymnastique Le Grütli PROGRAMME 1<sup>re</sup> PARTIE 1. Préliminaires avec cannes. 2. Travail individuel aux barres parallèles. 3. Grösse von Nürnberg (zither) W. Böck. 4. Pyramides au cheval-arçons. 2<sup>me</sup> PARTIE 767-1 5. Chez l'Avoué (Comédie en 1 acte) 6. Travail individuel au cheval-arçons. 7. Jonglage. 8. Pyramides aux échelles. Entrée, 50 c. Entrée, 50 c. MM. les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison.

Evangelisations-Versammlungen

werden abgehalten vom 22.-28. Januar, je Abends von 8 1/4 Uhr an, in der Methodistenskapelle, Rue du Progrès 36, wozu hierdurch Jedermann höflichst eingeladen wird. 798-3

Visite du Docteur LIENGME Eglise Indépendante DIMANCHE 22 JANVIER au Temple Matin 9 1/2 heures. — Culte et Conférence sur la Mission médicale et Expériences personnelles. Soir 7 1/2 heures. — Conférence sur GOUNGOUNYAKC, le dernier potentat africain. PROJECTIONS.

Union chrétienne de Jeunes Gens (Beau-Site) 788-1 SAMEDI 21 Janvier, au Local. — Soir, 8 1/4 heures. Causerie missionnaire.

Arrêt du Tram GRANDE BRASSERIE de la LYRE rue du Collège 23. Téléphone Téléphone SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI, à 8 h. du soir, GRANDE REPRÉSENTATION du Théâtre Guignol donnée par Franz WETZEL père, le célèbre Roi des Guignols, dans son répertoire nouveau et amusant. 774-1

Dimanche, dès 2 1/2 heures, MATINÉE ENTRÉE LIBRE MUSIQUE J.-B. Rotschy, Genève 22, Corraterie 22. En vente : Musique en tous genres, éditions à bon marché, grand choix. Cordes de violons, violoncelles. Métronomes à 13 et 15 francs. 14438-20\*

Grand abonnement richement assorti, constamment renouvelé. Expédition du tarif franco sur demande. Hôtel du Lion-D'Or Tous les SAMEDIS soir dès 7 1/2 heures

TRIPES 15717-22 Se recommande, H. IMMER-LEBER A vendre un burin-fixe de précision neuf, 2 compas planteurs, une fourniture de mécanicien, le tout à des prix minimes. 512 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cercle des Bons-Templiers (Ancienne Préfecture) 7, — RUE du ROCHER — 7. Dimanche 22 Janvier dès 8 heures du soir Concert donné en faveur des victimes d'Airolo et CAUSERIE donnée par une dame de la localité — ENTRÉE LIBRE — 710 1

Entrée 30 c. Enfants 20 c. Panorama artistique international à côté de l'Hôtel Central. 1261 1 RUE LÉOPOLD ROBERT 58 Du 16 au 22 Janvier 1899 Combat de taureaux en Espagne.

ÉVENTAILS FLEURS pour Bals Rubans en tous genres Rubans froncés pour garnitures de robes PELUCHES Voiles et Couronnes p<sup>r</sup> Mariées BIJOUTERIE Boucles pour Ceintures Au Grand Bazar du Panier Fleuri 14850-262

Hôtel de la Gare SAMEDI, dès 7 1/2 h. du soir, Souper aux tripes 768-1 Se recommande. Beurre. A vendre de 8 à 10 livres de bon beurre par semaine. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 805-8

Grande Brasserie de la

♦ METROPOLE ♦ SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI à 8 h. précises du soir 748-2 Grand Concert donné par la célèbre Troupe DERBLAY - HONORÉ M. HONORÉ, comique des Concerts de Lyon. Mme HACKER, chanteuse et danseuse à transformations. Mme DERBLAY, forte chanteuse. DIMANCHE, dès 2 heures, MATINÉE — ENTRÉE LIBRE —

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS CONFÉRENCE PUBLIQUE le MARDI 24 JANVIER 1899, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre : 810-2 Notre pays il y a 19 siècles, par M. HENRI PERREGAUX, pasteur. ASSOCIATION LIBRE DES Catholiques Romains du district de la Chaux-de-Fonds. Dimanche 29 Janvier 1899 à 11 heures du matin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGLEMENTAIRE dans la grande salle de la Cure. ORDRE DU JOUR : 1<sup>o</sup> Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. 2<sup>o</sup> Rapport du caissier. 3<sup>o</sup> Rapport général sur la marche de l'association libre pendant l'année 1898. 4<sup>o</sup> Nomination d'un membre du Comité. 5<sup>o</sup> Nomination des vérificateurs des comptes. 6<sup>o</sup> Divers. 706-3 Le Comité.

Café - Restaurant A. RINGGER dit Bœtzi BONNE-FONTAINE vis-à-vis de la Station GRANDE SALLE Dimanche 22 Janvier dès 2 h. après midi, GRANDE SOIRÉE DANSANTE 811-1 Se recommande.

Café du Glacier Rue de la Boucherie 5. 808 1 SAMEDI, dès 7 1/2 heures du soir, Souper aux Tripes Se recommande, Vital Jeanneret.

CAFÉ PFUND Place de l'Ouest. SAMEDI, dès 7 1/2 heures du soir Souper aux Tripes suivi de 794-1 SOIRÉE MUSICALE

Horlogerie. A remettre de suite, pour cause de santé, un magasin d'horlogerie, situé dans une jolie petite ville de la Suisse romande; bonne clientèle assurée. Reprise, 2,500 fr. Bonne occasion pour un jeune horloger voulant s'établir. — Ecrire sous initiales A. B. 259, au bureau de l'IMPARTIAL. 259-2

TERMINEUR On demande à entreprendre des terminages ancre et cylindre depuis 18 lignes. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 803-3 Leçons d'anglais et de français Cours élémentaires et supérieurs PAR M<sup>lle</sup> A. PAHUD Professeur-diplômée RUE DE LA PROMENADE 3 au 1<sup>er</sup> Etage. 733-1<sup>r</sup> TRADUCTIONS COMMERCIALES Discretion absolue.

A LOUER pour le 23 avril 1899 un APPARTEMENT de 3 pièces, avec corridor, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. Prix très modéré. S'adresser au bureau de M. Henri Vuille, gérant, rue St-Pierre 10. 338-5

KEFOL Névralgie, Migraine Insomnie Guérison par les Poudres anti-névralgiques « Kéfol » de C. Bonaccio, pharm., Genève. Dépôt pour la Chaux-de-Fonds et le Locle: Pharmacie A. Bourquin, la Chaux-de-Fonds. 13005-63 La boîte 1 fr.; la double 1 fr. 80.

Brasserie du Square

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI, à 8 h. du soir BRILLANTE et Grande REPRESENTATION par la célèbre troupe suisse Elmany DÉBUTS DE Mlle Rosa Gallus, femme-serpent et productions sur trapèze. Mlle Bertha, tyrolienne. Original Elmany, artiste universel. M. Elton, gymnaste à la barre fixe et aux anneaux romains. M. Josef Rosen, comique allemand. Scours Elmany, acrobates et contortionnistes sans concurrence. DIMANCHE, dès 3 heures, Matinée ENTRÉE LIBRE 819-2

CONTROLE FÉDÉRAL des ouvrages d'or et d'argent Le Recueil officiel des lois et règlements sur le contrôle des ouvrages d'or et d'argent est en vente au bureau au prix de fr. 1.— H-116-c 326-7

SOCIÉTÉ ANONYME L'ABELLE Nouvelle Société de construction à la Chaux-de-Fonds. MM. les actionnaires de la Société L'ABELLE, nouvelle Société de construction à la Chaux-de-Fonds, sont convoqués le LUNDI 20 FÉVRIER 1899, à 8 1/2 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds. Les détenteurs d'actions au porteur sont dispensés de faire le dépôt préalable de leurs titres. Ils les présenteront pendant la séance de l'assemblée. ORDRE DU JOUR 1. Rapport général sur l'exercice 1898; 2. Affectation du Fonds de réserve; 3. Fixation du dividende; 4. Nomination du Conseil d'administration, série sortante et remplacement de 2 membres; 5. Propositions individuelles.

Aux termes de l'art. 641 du Code fédéral des Obligations, MM. les actionnaires sont prévenus que le Bilan et le Compte de pertes et profits, sont à leur disposition au bureau de M. Charles-Oscar DuBois, secrétaire-caissier de la Société, rue du Parc 9, la Chaux-de-Fonds. La Chaux-de-Fonds, le 16 Janvier 1899. Le Conseil d'administration.

LOGEMENTS à louer pour St-Georges Serre 103. — 3me étage de 3 pièces, corridor, fr. 500. Serre 105. — 1er étage de 3 pièces, corridor, fr. 540. 308-3 Parc 77. — Pignon de 4 pièces, cuisine, fr. 520. Paix 59. — 2me étage de 3 pièces, cabinet, corridor, fr. 620. Paix 69. — Pignon de 2 chambres, cuisine, fr. 415. 800 Demoiselle 91. — Rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor, fr. 725. 810 Parc 84. — 3me étage de 3 pièces, corridor, fr. 495. 811 S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75.

Magasin de charcuterie Rue du Stand 6 A louer pour le 23 avril 1899 le magasin de charcuterie, rue du Stand 6, se composant de 3 pièces, dont une à l'usage de magasin; conviendrait aussi pour marchand de légumes. Prix, 820 fr. annuellement. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 806-3

MAGASIN à louer de suite, avec ou sans logement. — S'adresser au magasin de Papiers peints, rue Jaquet-Droz 39. 13981-57